Leg. Assembly R. Roo 15-2-07

LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 23 AOUT 1906 — No. 46

Pie X et la séparation

L'encyclique du Pape sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat est publiée à Rome. — Le Pontife interdit formellement les associations cultuelles telles que la loi les prescrit actuellement.

Rome, 14.—Le pape vient d'adresser aux archevêques et évêques de France, une encyclique déterminant la conduite qu'ils auront à tenir dorénavant en raison de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le texte de cette encyclique qui était depuis longtemps, attendue, a été publié aujourd'hui par l' " *Observatore Romano* ".

L'encyclique débute par une allusion à l'encyclique précédemment adressée au sujet des principes généraux de la loi de séparation, puis déclare que le temps est venu d'indiquer aux fidèles, ce qu'il convient de faire pour défendre et maintenir la religion catholique en France.

" Nous avons ajourné notre décision, dit le pape, en raison de l'importance de cette grave question et par suite d'un sentiment de charité inspiré par les grands services que votre pays a rendus à l'Eglise. Ayant dès le début, condamné cette loi inique, nous avons étudié ses divers articles avec le plus grand soin, pour voir s'ils permettaient l'organisation de la vie religieuse en France, sans compromettre les principes sacrés de l'Eglise.

Après avoir approuvé les déclarations par lesquelles le clergé français a exprimé sa désaprobation de la loi l'encyclique poursuit :

" En conséquence, en ce qui concerne les associations cultuelles, telles que la loi les prescrit, nous décrétons formellement qu'elles ne peuvent être constituées sans entrainer la violation des droits sacrés qui sont la vie même de l'Eglise. Mettant donc de côté, ces associations que notre conscience nous défend d'approuver, il est opportun d'examiner si quelque autre genre d'organisation, à la fois légal et canonique peut être opposé aux dangers qui menacent l'Eglise.

L'encyclique discute alors en détail les autres formes d'organisation.

Le Pape déclare que rien ne lui cause de plus vives angoisses que les éventualités qui menacent l'Eglise en France. Aussi espère-t-il trouver quelque autre genre d'association qui ne mettra point en danger les droits de l'Eglise. Il ajoute :

" Mais si cet espoir nous trahit et si la loi demeure telle qu'elle est nous ne pouvons permettre de tenter cette autre sorte d'associations, tant qu'il ne sera pas établi d'une façon absolument légale et absolument formelle que la divine constitution de l'Eglise, les droits immuables du Pontife Romain et des évêques et leur autorité sur les affaires temporelles de l'Eglise, en particulier sur les édifices sacrés seront irrévocablement sauvegardés par ces associations. Nous ne pouvons prendre une autre décision sans trahir nos devoirs sacrés et déterminer la ruine de l'Eglise en France. "

Le pape demande ensuite aux évêques d'adopter toutes les mesures permises par la loi pour organiser le culte et les assure qu'ils peuvent compter sur l'appui et la coopération du Saint-Siège.

" Il n'est pas difficile poursuit l'encyclique, de prévoir les récriminations que les ennemis de l'Eglise feront contre notre présent décret. Ils chercheront à persuader au peuple que nous ne cherchons pas à sauver l'Eglise de France, mais que la forme de gouvernement républicain qui existe en France nous est odieuse. Nous dénonçons avec indignation une telle accusation, comme étant fausse. Les auteurs de cette loi n'ont pas cherché la séparation mais l'opression. En même temps qu'ils affirmaient leur désir de paix, ils faisaient une guerre atroce contre la religion. Ils ont suscité la plus véhémente discorde, soulevant les citoyens les uns contre les autres au grand détriment du bien public. Nous avons patiemment supporté injustice après injustice par amour pour la nation française. Aujourd'hui on nous demande de dépasser l'extrême limite que nous pose notre devoir apostolique et nous déclarons qu'il nous est impossible de faire cela. Que la responsabilité retombe sur ceux dont la haine s'est portée à de telles extrémités. "

Le Pape conseille aux fidèles de s'abstenir d'action séditieuses ou violentes et il déclare que la fermeté donnera de meilleurs résultats que la violence. " Les fidèles, dit-il, peuvent apprendre l'unité d'action de ceux qui ont imposé le stigmate de cette loi criminelle à la nation."

En terminant, l'encyclique s'exprime ainsi : " En cette heure de dures épreuves pour la France, si tous s'unissent pour défendre les suprêmes intérêts du pays, le salut de l'église est loin d'être désespéré. Au contraire il est permis d'espérer que sa dignité se relèvera à la hauteur qu'elle atteignit au temps de la prospérité.

Le document a été signé le 1er août.

De New York à Buenos-Ayres

On projette la construction d'une ligne pan-américaine de 10,400 milles de longueur.

Mexico — Le comité nommé par le dernier congrès pan-américain, tenu à Mexico en 1902 pour étudier le projet de construction d'un chemin de fer reliant New-York à Buenos-Ayres. (Républiqueargentine,) fait rapport que ce projet est parfaitement réalisable.

La distance entre New-York et Buenos-Aires est de 10,400 milles. La ligne qui relirait les deux villes serait donc la plus longue du monde. Elle partirait très probablement d'El Paso, à la frontière des Etats-Unis pour traverser le Mexique du Nord au Sud puis l'Amérique Centrale et après avoir suivi la côte du Pacifique sur une longue distance, la ligne franchirait la Cordillière des Indes pour se diriger à travers les pampas vers Buenos-Ayres.

Sur cette distance de 10,400 milles le tracé est partout à peu près arrêté dès maintenant.

On a pas encore décidé cependant si la ligne longerait la côte du Pacifique ou passerait dans l'intérieur des terres. Quelque soit d'ailleurs la décision à laquelle on arrive, des embranchements partiront de la ville centrale vers les lignes importantes qui seraient laissées en dehors du tracé adopté.

Il est bon de remarquer qu'une partie de cette immense ligne pan-américaine se trouve déjà construite. Grâce en effet à la politique intelligente du président Diaz la ligne traversant le Mexique du Nord au Sud, est presque terminée. Il ne reste qu'une cinquantaine de milles pour rejoindre le chemin de fer du Guatemala. La ligne pan-américaine ira donc, dans quelques mois, de New-York à la capitale du Guatemala.

Le comité sous la direction duquel ont été faits les travaux d'arpentage et d'exploration préliminaire est présidé par M. J.-A. Canait, qui estime à $32,000 par mille le coût de la ligne pan-américaine.

Si l'on porte à l'extrême, maximum $50,000 par mille les estimés de M. Canalt, le coût total de la ligne serait de $185,000,000.

M. Carnegie a suggéré déjà que le gouvernement des Etats-Unis souscrive $100,000,000 si les autres pays intéressés s'engagent à investir une somme proportionnelle dans le projet.

Cette vaste entreprise a déjà été discutée maintes fois au congrès pan-américain, mais il semble bien cette fois, qu'elle soit en voie de réalisation.

Les Premiers au Canada

Le C. P. R. avait donné, il y a quelque temps, à la Dominion Steel Car Co., de Montréal, une commande de 500 wagons, entièrement en acier, à fond mobile et d'une capacité de 100,000, lbs de ce que, en termes de métier, on appelle des "gondoles."

Le premier de ces nouveaux wagons vient d'être terminé. C'est le premier du genre fabriqué en Canada. La tendance actuelle est de remplacer le bois par le fer dans la construction des wagons de marchandises, ce qui assure une beaucoup plus grande durée. Le C. P. R. vient de donner une autre commande pour 50 wagons à minerai d'une capacité de 100,000 lbs chaque.

Vente par le Shérif

En vertu d'un hypothèque sur les biens donné par A. H. McDonald à la Sawyer Massey & Co., j'ai reçu instruction de ladite Sawyer Massey & Co. de saisir les biens et effets de A. H. McDonald en vertu du dit hypothèque, à savoir :

1. Un séparateur " J. I. Case ",
2. Une machine à mettre le grain en sacs, attachée au séparateur.
3. Un " Feeder," attachée au séparateur,

et je mettrai ces biens en vente, le 20ième jour du mois d'août, à l'hôtel Shamrock, Rivière Qui Barre, à dix heures du matin.

Daté à Edmonton le 1 août 1906

W. S. ROBERTSON,
Shérif.



No. 2

L'épreuve dura des années. Il en sortait à peine, quand la guerre de 1870 éclata. Et la guerre, ce fut la fin de ses rêves de gloire et de sa carrière de soldat. Blessé d'un coup de feu à l'épaule, presque au début de la campagne, le lieutenant de Lérédol souffrit de longs jours, guérit à moitié, retomba, et, désespérant de pouvoir reprendre du service, donna sa démission.

Il venait d'avoir vingt-sept ans, et il se trouvait comme abandonné à michemin de la vie. Où aller ? Que faire, malade encore, sans carrière, sans métier, sans plus de ressources qu'une modique pension de blessé ? Maldonne qui aurait pu le conseiller, l'aider peut-être, sorti du régiment avant 1870 et retiré en Anjou, semblait avoir oublié son ancien ami. Le temps avait fait son œuvre. Pas une main ne se tendait vers Kérédol, pas un foyer ne s'ouvrait à lui.

Il voulut cependant faire un essoi et se rapprocher de l'unique parente qui lui restât, de sa demi-sœur, qu'il avait à peine connue et aussi à peine aimée. Il la revit jeune fille, douce et affectueuse. La mère était morte. Geneviève de Cérédol vivait chez son grand-père maternel. Elle accueilli son frère avec des transports de joie. Mais celle-ci comprit vite qu'il ne pouvait se fixer près d'elle, chez un étranger, dans un domaine qui n'avait jamais appartenu aux siens. Et il ne savait que résoudre, quand une lettre arriva, qui le sauvait.

Oh ! la bienheureuse lettre ! Comme elle était venue inopinément greffer l'idylle sur ce drame brisé de la vie de soldat ! Comme Robert la révoyait nettement et jusque dans les moindres détails de la forme matérielle qu'elle avait, longue, avec son enveloppe maculée de timbres, renvoyée de bureaux en bureaux, ses lignes serrées et bien ordonnées, que terminait un paraphe compliqué, déjà célèbre au régiment. Elle disait :

" Viens, mon ami ! Ma maison est assez grande pour deux et de même la tâche que j'ai entreprise. Où peux-tu être ? Comment se fait-il que tu n'aies pas pensé à ton vieux camarade, et que tu ne sois pas encore venu te soigner, te consoler et prendre chez lui ta retraite ? Accours vite. J'ai le plus joli des métiers à t'offrir dès que tu seras guéri. Tu te souviens de ma passion pour l'histoire naturelle ? Elle a decidé de mon sort. J'ai demandé, j'ai obtenu sans lutte un emploi peu envié, peu payé, mais qui me ravit. Me voici conservateur adjoint du musée d'ornithologie de la ville, à la tête d'une collection lamentable, fanée, honteuse, de quelques douzaines de pies et pe passereaux auxquels la paille sort par le ventre. Tout est à faire. J'ai résolu de tuer moi-même, de préparer, de monter, d'étiqueter la collection complète de tous les oiseaux du département, de ceux qui passent et de ceux qui demeurent de ceux qu'on rencontre tous les jours et de ceux qui ne se montrent qu'à de rares intervalles, comme des princes en visite. Dejà je suis à l'œuvre.

" Le préfet m'a delivré un permis de chasse permanent. J'en aurai un second pour toi. Songe, mon ami, quelle belle fin de carrière : la chasse toute l'année, le grand air, la liberté, les bois et l'amitié fidèle de ton compagnon d'armes,

"GUILLAUME MALDONNE,
"Ancien marchef au 2e chasseurs d'Ague."

Robert partit. Il guérit de sa blessure. Il fut bientôt en état de suivre son ami. Et alors commença pour tous deux l'odyssé la plus étonnante et la plus passionnante. Ils y retrouvaient chacun quelque chose de leur ancienne vie : l'aventure, l'émotion des poursuites, des alertes, des coups heureux ou manqués, les courses lointaines, les nuits à la belle étoile. Toutes les proprietés privées, les domaines princiers, les parcs enfermés de murs s'ouvraient devant ces chasseurs d'une nouvelle sorte. Qu'importait, au propriétaire le plus jaloux de ses droits, le meurtre d'un épeiche ou d'une pie-grièche rose ? Partout accueillis, partout fêtés, ils courait d'un bout à l'autre du département, parmi les taillis, les prés, les vignes, les marais. Robert ne chassait pas. Mais il avait un flair extraordinaire pour deviner le passage d'un oiseau, pour découvrir la trace ou le nid du gibier, pour dire par exemple : " Guillaume, je sens qu'il y a des bécasses dans les marouillers mêlés de bouleaux : la brune est violette ; elle embaume la feuille morte." Ou bien, quand le printemps argenté, au bord de la Loire, met en éveil tout le petit monde des luisettes, il était merveilleux pour apercevoir, immobile à la pointe d'une grève, un combattant aux plumes hérissées, ou encore, posée entre deux chatons de saule, comme une perle enchâssée, l'insaisissable fauvette bleue.

Son compagnon était adroit, et manquait rarement un coup de fusil. Au retour, ils travaillaient tous deux, soit au laboratoire du musée, soit à la maison des Pépinières, triant et classifiant leurs prises, disséquant les plus belles, préparant les peaux avec l'arsenic et la poudre de chaux. Mais Guillaume s'était résevé la pose. Lui seul, il bâtissait la carcasse de fil de fer ténu, la modelait à sa guise, et, avec un adresse, une science, une sincérité d'artiste indéniable, rendait à ces paquets de plumes la vie et le mouvement, la grâce et le lustre des ailes, et le trait, si significatif, qui marque une humeur d'oiseau.

Presque au début de cette existence nouvelle, un événement s'était produit qui l'avait consacrée, assurée, embellie. Robert, très communicatif en apparence, causeur plein de verve et souvent plein d'esprit, s'était toujours montré d'une extrême réserve sur tout ce qui concernait sa famille. Il n'admettait personne dans les souvenirs, bons ou tristes, du passé, et se bornait à partager le présent, mais le plus volontiers du monde, avec ses amis. Le plus intime de ceux-ci ne savait pas où vivait Geneviève de Kérédol, ni quel parent l'avait recueillie, dans un château ou dans une ville, en France ou même ailleurs. Or, un jour de l'automne finissant de 1871, comme il s'agissait, entre les deux amis, de se procurer un espèce de grimpereau assez peu commun, le tichodrôme échelette, un oiseau charmant, à manteau gris perle avec des crevés rouges au fouet de l'aile, Robert assura qu'il connaissait le rendez-vous de tous les pics du département, qu'il se chargeait de la direction de l'entreprise et de trouver le gite et le souper.

Ils arrivèrent le lendemain soir, dans la cour d'un très vieux logis, en plein bois. Les murs et le toit jusqu'à la moitié disparaissaient sous les plantes grimpantes à peine taillées. Au-dessus des arêtes d'ardoises moussues, la futaie en demi-cercle, étandait ses branches, et enveloppait, enserrait d'ombre l'habitation. En avant seulement, une nappe d'eau de dix hectares, dont les roseaux venaient froler la grille de la cour, faisait dans ce rideau sombre une troués de lumière.

Celui qui demeurait là, le grand-père maternel de Geneviève de Kérédol, n'était pas le propriétaire de la forêt. Il n'en possédait, selon son expression, qu'une motte verte. Mais il était hospitalier, veneur comme un roi de France, et mit aussitôt à la disposition des deux amis ses chiens, ses bateaux, ses cabanes d'affût et son garde aussi vieux que lui. Guillaume en profita largement, tandis que Robert demeurait au château. Il chassait du matin au soir, et quelquesfois du soir au matin. Le tichodrôme échelette ne se montra nulle part. Mais il y avait toutes les variétés d'oiseaux de proie dans les hautes ramures des futaies et, sur l'étang, des sarcelles, des canards, des hérons, quelques-uns rares et presque introuvables ailleurs.

Et, ce fut, pendant une semaine, pour Guillaume Maldonne, une succession de captures heureuses, un ravissement que contribuait à entretenir, au retour la présence de la jeune fille assez jolie, avenante et gracieuse surtout, souveraine maîtresse et joie unique du vieux logis. Guillaume l'aima sans l'avouer. Il était timide, il approchait de la quarantaime. Jamais il n'eût osé demander Geneviève, si peu riche et si simple qu'elle fut. Il hâta lui-même le départ. Le soir arrivé, il allait s'éloigner, très malheureux, emportant son secret ; déjà, debout derrière le groupe que formaient ses hôtes et son ami causant ensemble à voix basse, autour de la cheminée, il regardait une dernière fois la jeune fille, avec cette douleur muette qui fixe nos regrets, quand Robert se leva, prit la main de Geneviève, et la mit dans celle de Guillaume, en disant : "Eh bien ! mon cher ami, on attelle les chevaux : si tu te déclarais ?"

Avec Geneviève Maldonne, avec Thérèse bientôt, le bonheur était entré au logis des Pépinières. Madame Maldonne y avait apporté sa gravité douce, son humeur égale, ce charme que certaines femmes possèdent au point que leur seule présence, un mot indifférent tombé de leurs lèvres, éveille comme de la reconnaissance. Thérèse avait été la vie, le mouvement, la gaieté. A peine elle était née, Robert l'avait incroyablement aimée. Il l'avait bercée bien souvent et promenée sur ses bras. Il lui avait appris à marcher et à s'amuser. Pour elle il avait donné l'essor à son génie d'invention, trouvé des jouets, construit des moulins qu'on allait planter à la cime des vieilles souches, des bateaux avec des roues, des cerfs-volants et des poupées.

Pour elle, surtout, il avait fait ce qu'il eût refusé de faire pour lui-même: il s'était remis à étudier. Et pendant que son beau-frère, retenu au musée, continuait à préparer la plus belle collection ornithologique des provinces de l'Ouest, M. de Kérédol apprenait à lire à Thérèse, lui expliquait le cathéchisme, la grammaire, l'histoire qu'il avait relue l'instant d'avant, et puis ils jouaient tous deux, pour se reposer de la leçon, leurs deux rires se mêlaient, l'un par l'autre attiré, et l'on eût dit que Robert, parfois, redevenait tout jeune à force d'aimer l'enfant.

Les moindres détails de ce temps-là lui demeuraient présents. Il se rappelait certaines robes qu'elle avait portées, une blanche toute brodée par la mère, une autre bleue, vers trois ans, et, un peu plus tard, une rose où il y avait un semis de pâquerettes, mais surtout des regards, des sourires pleins de ciel, des mots profonds qui n'en savent rien, des questions si fraîches qu'on les goûte avant d'y répondre. Car, entre elle et lui, c'était l'absolue confiance, la permission, conquise au prix d'un grand amour, de se pencher au-dessus d'une petite âme, et d'y lire. Robert lisait à livre ouvert dans celle de Thérèse, notait tout, gardait tout tout en lui-même, et, le soir, quand Thérèse dormait là-haut, dans son lit à rideaux blancs, la porte de l'escalier entre-bâillée pour que le moindre cri donnât l'éveil, il partageait son trésor: il racontait à la mère et au père l'histoire de la journée. Aux Pépinières, c'était le sujet habituel des conversations, sujet toujours cher, jamais épuisé, et qui se renouvelait à mesure que grandissait Thérèse. Les oiseaux mêmes ne venaient qu'au second plan.

Le plus extraordinaire, c'est que Thérèse ne fut pas gâtée. Elle demeurait soumise, prévenante, nature délicate qu'un reproche confondait, qu'on ne menait qu'avec de la bonté et de la raison, et qui comprenait à merveille son rôle, faisant sans compter autour d'elle, aux trois amis qui l'entouraient, l'aumône de sa jeunesse en fleur.

O heures délicieuses, heures sans nombre du passé, comme il était doux de vous revivre, et quelle consolation vous apportiez avec vous.

Le vent fraîchissait. Les bignonias, les rames de vigne ou de clématite, fouettés en tous sens, venaient toucher la main de Robert, comme pour dire : " Il est temps, voici la nuit noire et froide, rentrez, vous qui rêvez : vous avez reçu du soir ce que vous attendiez de lui ! " Robert ferma la fenêre, et quand il se retrouva dans le silence de cette chambre tiède, sentant la paix qui régnait au dedans de lui et autour de lui, il poussa un soupir de contentement. Toute impression pénible s'était effacée. Il revoyait Thérèse, sa Thérèse d'autrefois, toute naïve, toute rose, toute petite.

Et cela lui redonnait confiance, grande confiance dans la vie.

II

Le lendemain, quand Robert sortit de sa chambre, le soleil déjà haut chauffait les touffes de réséda semées en cordon le long de la façade, au midi. Pardevant, dans l'allée toute bourdonnante et traversée de rayons d'or par le vol des abeilles, Thérèse se promenait, prête à partir.

Elle avait mis une robe grise de voyage, une voilette blanche, un chapeau rond orné d'un piquet de coquelicots. Elle allait à pas relevés, et, au-dessus de sa tête, l'ombrelle qu'elle tenait ouverte, inclinée, rasant l'épaule, tournait comme un petit moulin. Quand Thérèse entendit M. de Kérédol descendre en se hâtant l'escalier :

—En retard, mon parrain ! cria-t-elle. Huit heures et demie ! Mon père est déjà rendu au musée. Moi, j'ai eu le temps de cueillir deux corbeilles de roses, que je vais envoyer pour l'adoration, Comment avez-vous dormi ?

—Trop bien, comme vous voyez, répondit Robert, en paraissant sur le seuil de la porte.

—Moi, divinement, dit Thérèse.

Mais, presque aussitôt elle poussa un petit cri de surprise.

—Ah ! mon parrain, je ne m'étonne plus que vous soyez en retard. Etes-vous beau !

Bah ! bah ! dit en riant M. de Kérédol, immobile sur la margelle d'ardoise étincelante de soleil. Que me trouvez-vous d'extraordinaire ?

—Ceci d'abord, fit Thérèse en désignant du doigt, l'épingle de cravate, un minuscule cheval arabe, en or ciselé. Elle est très jolie, d'ailleurs. Mais vous ne l'avez jamais portée ici. On ne me trompe pas, vous savez. Et puis ce chapeau neuf ! Tout cela pour les loriots du bois de Laurette ?

(Suite à la 6 ième page.)

Le Transcontinental

Tournée d'inspection faite par les commissaires—Les prochaines soumissions.

Ottawa — Les commissaires du Transcontinental sont revenus de Québec, où ils ont inspecté le nouveau pont sur le Saint-Laurent, les travaux de construction d'un pont sur la vallée du Cap Rouge, et le trouçon de la ligne en voie de construction, à l'est du pont de Québec jusqu'à la Tuque. Ils se déclarent très satisfaits de la marche des travaux.

Les commissaires ont rencontré Sir Charles Rivers Wilson, M. C. M. Hays et M. Fitzhugh, du Grand-Tronc. Ces messieurs ont confiance que le Grand-Tronc-Pacifique transportera du blé des prairies au Lac Supérieur à l'automne de 1907.

Les prochaines soumissions pour les travaux de construction seront demandées dans six semaines ou deux mois. Elles seront probablement pour l'extension de la ligne à l'est de Lake Superior Junction et à l'ouest de La Tuque.

Coin Féminin

CHRONIQUE.

LA FEMME FRANCAISE.

La réputation des Françaises au delà de la Manche, de l'Ocean, des Pyrénées et des Alpes n'est guère flatteuse ; et, d'autant moins flatteuse qu'elle est imméritée. Aussi, nos sœurs saluent-elles avec une reconnaissance enthousiaste les rares écrivains étrangers qui parfois savent leur rendre justice.

Un écrivain hongrois, le Dr. Riecls dans un livre très remarquable, " Du Succès des Nations," vient, avec une rare probité, de faire justice de ces calomnies qui courrent le monde. Le grand retentissement de son œuvre modifiera, espérons-le, des préjugés devenus presque universels.

La principale cause de ces malveillances est que la femme Française est peu ou point connue de ceux qui la jugent. Les familles françaises, en effet, ouvrent rarement, et avec une extrême discrétion, la porte de leur intimité aux étrangers. La première faute est donc l'intimité familiale trop jalousement gardée : mais, saurait-on en faire un reproche aux mères françaises ? Paris, surtout, par ses attraits de tous genres, attirent une telle foule d'étrangers, où se glissent fatalement bon nombre de rastaguoneres, qu'elle ne serait plus française, si la maman n'étendait ses ailes bien larges pour mettre ses poussins à l'abri de l'oiseau de proie possible.

Mais, de ce qu'on ait rencontré des femmes dans la rue, aux théâtres ou dans d'autres lieux de plaisir que connaissent tous les visiteurs de la Babylone moderne, ce n'est pas connaître le type national de la femme, et il est injuste d'englober sous le nom de françaises, et dans la même réprobation, les femmes " comme il faut" qui n'ont de commun avec ces personnes qu'une certaine élégance de toilette et ce chic spécial à Paris.

Il est injuste également, parce que l'on a rencontré beaucoup de femmes oisives et frivoles, de répandre dans le monde que la Française passe sa vie à s'habiller, à médire et à d'autres occupations moins innocentes, ainsi qu'une de nos consœurs françaises le relevait dernièrement dans une revue étrangère.

La seconde faute de cette détestable opinion si nuisible à la bonne renommée des femmes de France revient aux écrivains français. Pour ceux-là, je serai sans pitié, car ils ont le plus contribué à faire naître ces calomnies. c'est dans la lecture des romans que la plupart d'étrangers ont puisé leur pseudo-connaissance de ce pays.

Le Dr. Riecls est cependant plein d'indulgence pour le romancier français ; tout en reconnaissant qu'il est le grand coupable, il le plaint. Sans adopter entièrement, certes, son point de vue, il nous parait intéressant de l'expliquer.

On sait que l'amour est le grand, le seul thème du roman français. Comme les ménages heureux—et ils abondent là-bas, quoiqu'on dise—n'ont pas d'histoire, ce qu'il faut au romancier c'est une histoire à contes. Il brode, brode, transforme les françaises, la femme mariée surtout, en névropathes relevant de la clinique, abandonnant au moindre caprice mari et enfants ; et bien loin d'indiquer que des femmes de ce genre sont de reres exceptions ; il insinue que tel est l'état mental et moral de toutes les françaises ! Et il se trouve des gobeurs pour avaler de telles couleuvres ? L'indignation fait place, presque malgré soi, à l'hilarité et pourvu que la nature soit quelque peu charitable on plaindrait les pauvres gens qui ont acheté trois francs cinquante de pareilles sornettes, s'ils n'avaient en plus la littérature.

Il y aurait bien l'antique histoire de la jeune fille et du jeune homme qui s'aiment et finissent par s'épouser. Mais, en France, ils commencent généralement par s'épouser, ce qui modifie le caractère romanesque de leur tendresse. Les précieuses ridicules se plaignaient déjà de cette coutume qui met la cérémonie du mariage au premier chapitre de l'idylle conjugale. L'écrivain se trouve donc privé du roman des fiançailles, cher à son confrère d'outre-Manche.; ou si le roman existe, il est si pur, si blanc, que l'auteur à la mode le laisse dédaigneusement pour un sujet plus " montant," si moins vrai.

Le romancier français se trouve, dit le Dr. Riecls, dans une situation peu enviable ; il lui est presque impossible d'introduire la jeune fille dans ses romans, parce que la jeune fille compte à peine dans la vie sociale. Elle est tenue, avant son mariage, dans une sorte de demi-captivité.

Mais cette demi-captivité, insupportable aux jeunes anglaises, a des compensations singulières,

"C'est, dit-il, le grand principe de la sociologie, que toutes les institutions qui tendent à la réalisation d'un idéal, tel que la vertu, l'ordre, la gloire nationale, se doivent invariablement payer cher. C'est après de longues années de réclusion et de dépendance que de la jeune fille française sort la femme française, avec ce caractère admirable qui la soutiendra à travers les difficultés nombreuses, les préjugés de toutes sortes dont est semée sa route, avec une faculté d'abnégation de soi-même qui lui est particulière. Elle puise tous ces dons dans l'éducation spartiate imposée à sa jeunesse. Nous savons a quel prix sont obtenus le pouvoir de volonté et la virilité précoce des Anglais : par l'entrainement auquel il est soumis depuis l'âge de dix ans, par l'étouffement systématique de la jeunesse et de la gaieté, par le développement du sentiment de la responsabilité, le jeune anglais se trouve, à dix-huit ans, un véritable athlète au point de vue de la volonté. Le garçon anglais a son complément, sa contrepartie dans la jeune fille française, dont l'éducation est tout aussi sévère. La discipline physique n'est rien auprès de la discipline morale. Quand elle sort de la reclusion où elle a vécu elle est en possession de tous les ressorts d'énergie qui lui permettront de remplir son rôle d'épouse et de mère.

" Les gens qui n'ont vu que l'Angleterre et l'Amérique ne se peuvent faire une idée de la façon intime dont la femme est mêlée en France, à tous les détails de la vie de famille. Rien ne se fait sans son conseil et son consentement. Dans les affaires elle a voix au chapitre. Elle connait la valeur de l'amitié et sait se faire des amis. Son affabilité qui est devenue pour elle une seconde nature a sa source dans sa raison, dans sa logique si ferme, dans son sens pratique. Nous ne voulons pas impliquer par là que c'est en elle un sentiment intéressé : il fait depuis si longtemps partie intégrante d'elle-même que l'origine en est obscure et oubliée."

Le Dr. Riecls conclut que si la France périt, ce ne sera point par la faute de ses femmes.

Il suffirait aux Françaises d'opposer ce portrait à celui qu'a tracé l'écrivain de certaines de leurs sœurs étrangères pour se venger de sottes médisances et d'absurdes calomnies; mais elles savent rendre le bien pour le mal, et donner des leçons de confraternité.

MAGALI.

Mélodie en Mineur.

Ah ! ce soir, je te sens rêveur :
Ton âme vibre de tendresse,
Et la blessure de ton cœur
Saigne sans cesse.

Tu restes sous le coup brutal,
Comme un oiseau l'aile cassée :
Il n'est qu'un remède à ton mal
Ame blessée :

Si le monde, suivant sa loi,
T'écrase en riant dans son gouffre,
Ah ! va, console autour de toi
Tout ce qui souffre ;

Si tu sens qu'il faut une main
Pour nous soutenir vers la tombe,
Va, relève sur le chemin
Tout ce qui tombe ;

Si tu sens qu'il faut un ami
Dont la voix nous berce à toute heure
Aime, ô toi dont l'âme a gémi,
Tout ce qui pleure.

M. BRILLANT.

Economie Domestique

Cornichons Marinés.

Voici un procédé très simple et très bon. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher est de ne pas conserver aux cornichons une belle couleur verte.

Choisissez des cornichons, ou petits concombres, frais, verts, fermes. Frottez-les dans un torchon avec un peu de sel : laissez-les dans une terrine jusqu'au lendemain, puis faites-les bien égoutter ; mettez dans un pot en grés ou dans un pot en verre, couvrez de fort vinaigre ; au bout de quelques jours ajoutez estragon, petits oignons, poivre en grain. Couvrez et conservez dans un endroit sec et frais.

AUTRE PROCÉDÉ : Ce procédé a l'avantage de les conserver très verts.

Prenez un cent de petits cornichons, brossez-les, coupez l'extrémité, mettez-les dans un vase de terre avec deux poignées de sel ; retournez-les assez pour qu'ils soient tous bien imprégnés de sel ; laissez-les ainsi reposer deux heures ; égoutez-les de l'eau qu'ils ont rendue ; versez du vinaigre bouillant en quantité suffisante pour qu'ils y baignent. Couvrez le vase et laissez infuser 24 heures, ils auront pris une couleur jaune ; retirez-en le vinaigre que vous mettez bouillir dans un chaudron non étamé sur un feu très vif : jetez-y les cornichons, et au moment où ils commencent à bouillir, remuez-les également ; ils reprendront leur couleur verte ; quatre minutes d'ébullition suffisent. Retirez-les du chaudron, laissez-les refroidir. Mettez-les dans les vases où ils doivent rester, et les couvrez d'assaisonnement, piment, petits oignons ; remplissez les vases de vinaigre de manière que le tout baigne ; couvrez-les avec soin. On peut les servir huit jours après.

INDELICATESSES

On a mis en cause, dernièrement, l'adminstration des hôpitaux. On lui reprochait d'admettre dans des établissements des malades riches au détriment des pauvres, pour lesquels ils ont été, en définitive, institués. Un riche soigné à l'hôpital, cela blesse la logique et le bon sens. C'est comme si Rotchschild avait recours à la caisse de bienfaisance de son arrondissement. Le directeur de l'Assistance publique, M. Gustave Mesureur, n'a pas voulu laisser s'accréditer cette légende. Il publie, dans le *Matin*, un article qui renferme des renseignements bien curieux sur l'état actuel de nos mœurs et sur la mentalité d'un certain nombre de nos compatriotes. Une phrase de cet article m'a particulièrement frappé par sa jeunesse.

" Il y a partout, dans la population, " écrit M. Mesureur, une sorte d'amo-" ralité latente, en ce qui touche les " intérêts de la collectivité. Tromper " la douane, frauder l'octroi, se déro-" ber aux exgigences du fisc, obtenir " gratuitement ce qui doit se payer " n'inquiète pas la probité de beau-" coup de gens,"

C'est la vérité même ! Il n'est pas un citoyen, mineur ou majeur, qui n'ait sur la conscience quelqu'une de ces peccadilles. Et vous voyez que moi même, qui partage l'opinion de M. Mesureur, j'emploie, pour les désigner d'indulgents euphémismes. Je pourrais dire " escroquerie," ou " vol " ; je dis " peccadilles. " Que voulez-vous! Nous avons cela dans le sang. Il est admis que tout ce qu'on peut dérober à la voracité de l'Etat est un butin légitime. Nulle joie n'est comparable à celle du Français qui réussit à faire passer frauduleusement cinquante cigares sous le nez des douaniers. Vingt fois, je me suis offert ce plaisir,—vous aussi, je pense. Mais avez vous analysé le sentiment qui vous déterminait ! Vous êtes vous demandé pourqui vous étiez si heureux d'accomplir un acte, en somme, répréhensible et indélicat ?

D'abord, vous obéissez aux suggestions de l'amour propre. Les argus de la douane et de l'octroi sont, par définition, de fins limiers, exposés à déjouer toutes les ruses. Si vous les " roulez " c'est donc que vous êtes plus malin qu'eux. Et vous en éprouvez un agréable chatouillement d'amour propre. Ça vous pose, aux yeux de vos amis et connaissances ; ça vous permet de prendre des airs avantageux. Ils vous admirent ou font semblant :

—Etonnant, mon cher. Quel roublard vous êtes !...

Mieux vaut avoir la réputation d'un homme intelligent que d'un imbécile. A cette satisfaction orgueilleuse, s'ajoute un autre aiguillon. Le Français est né frondeur ; par là, il se distingue de l'Allemand, qui est naturellement discipline. Il suffit qu'une rue soit bornée pour que nous ayons envie de la traverser ; que nous lisions sur une porte : " Le public n'entre pas ici," pour que nous ayons la tentation de l'ouvrir : qu'une chanson soit interdite pour que tout le monde la chante. Déjà, du temps de Vercingétorix, le tempérament des Gaulois les inclinait à la rébellion (lisez l'historien Ferrero.) Ce penchant ne s'est point atténué avec les siècles,—au contraire. Désobéir, se soustraire à la règle, est un délice. On ne soupçonne pas les formes ingénieuses que peuvent revêtir ce travers. J'ai pour ami un garçon charmant, incapable d'aucune vilenie, et certainement très honnête homme. Lorsqu'il voyage, il met une sorte de point d'honneur à ne jamais montrer son billet. Notez qu'il l'a, dans sa poche : la compagnie ne subit point de dommage. Mais, quant à l'en sortir, c'est à quoi il ne saurait se résoudre. Il use de mille statagèmes pour dépister la surveillance des employés, contrôleurs et chefs de gare,—tel le gibier se dérobe, par d'habiles détours, aux crocs de la meute. Pour lui, cette innocente manie constitue un sport. Mais, au moins, n'en retire-t-il pas un profit illicite. Il n'en va pas de même du malade aisé qui, désirant recevoir, sans bourse délier, les soins d'un médecin célèbre, se faufile dans un service hospitalier et y occupe la place d'un malheureux. Celui-là agit laidement, par avarice, et mérite d'être traité avec la dernière rigueur, si sa supercherie est découverte.

A ce propos, le savant et spirituel docteur Felizet me contait une bien jolie aventure de son maître Velpeau ... Un jour, Velpeau voit entrer, dans son cabinet, le marquis de Z... qui vient lui demander conseil sur un cas grave. Après l'avoir examiné, le chirurgien lui annonce que sa guérison dépend d'une opération et que cette opération est urgente.

—Combien coûterait-elle ? dit le marquis.

—Cinq mille francs.

Fort bien... Je vous écrirai très probablement... Le temps de mettre ordre à mes affaires.

La semaine d'après, Velpeau arrive à l'hôpital, de grand matin, selon sa coutume. On lui présente un nouveau malade, en qui il retrouve tous les symtômes qu'il avait relevés chez le marquis. Il le regarde attentivement et s'aperçoit que c'est bien le même homme, mais grimé, transformé, les cheveux coupés, la face rasée, méconnaissable !

Il l'interroge :

—Qui êtes-vous ?

—Charles Bernard.

—Votre profession ?

—Valet de chambre.

Le marquis avait emprunté le nom et les papiers de son propre domestique pour s'introduire dans le service de Velpeau et s'y faire soigner " a l'œil."

Le docteur feint de croire aux déclarations du pseudo larbin : il lui témoigne une sollicitude particulière, le prépare, par d'affectueuses paroles, à subir la terrible opération. Elle est pratiquée ; elle réussit à souhait : le malade est tiré de peine. Quand il le voit hors de tout péril, Velpeau s'approche de son lit :

—Eh bien ! mon ami, êtes-vous content ?

—Certes, monsieur le professeur ; je ne puis vous dire combien je suis touché de vos soins ; je voudrais vous prouver ma gratitude.

—C'est bien facile.

Et, se penchant alors à l'oreille du convalescent, Velpeau lui dit tout bas :

—Monsieur le marquis, vous allez, demain, envoyer dix mille francs au directeur de l'hospice, pour être distribuées en secours.

—Mais...

—Je n'admets ni excuses ni retard. Si, dans quarante-huit heures, la somme n'est pas versée, j'écris aux journaux une lettre où votre histoire sera divulguée et votre nom imprimé en toutes lettres. Les lecteurs s'amuseront.

Le marquis s'exécuta, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus à jouer l'emploi des valets à l'hôpital ou ailleurs.

Telle est l'anecdote que m'a narée Felizet. Elle m'a paru, sur les lèvres, pleine de grâce. Je la dédie aux médecins qui pourraient avoir à se plaindre de l'excès de parcimonie de leurs clients.

ADOLPHE BRISSON.

Prince Rupert.

Prince Rupert sera une ville avant la construction du Grand-Tronc-Pacifique. C'est un hâvre idéal, que le hâvre de Linco, près duquel s'élèvera la ville. Il a sept milles de long et deux milles de large, et son fond est presque uniforme. Les plus gros vaisseaux peuvent y aborder. Tout près de la falaise de Kaien Island, la mer à marée basse, a trente pieds de profondeur, ce qui facilitera considérablement la construction des quais. Déjà des steamers considérables sont venus y apporter du fret et des passagers. Les ingénieurs du gouvernement y font des relevés et des sondages. Prince Rupert n'est encore habité que par les ouvriers et les ingénieurs, en charge de la location et de la construction de la ligne. Cependant, on va construire les édifices qui contiendront les bureaux du Grand-Tronc-Pacifique, actuellement à Mutakata. On s'attend à une véritable invasion sur l'île dès qu'auront été dessinés les premiers plans de la ville. Déjà la vue de gros capitalistes américains y est familière. Ils vont, les uns pour y établir des manufactures, des brasseries, construire des logements, etc., les autres, pour y faire de la spéculation. Des excursions organisées y amènent fréquemment des touristes. Prince Rupert sera une ville régulière, absolument moderne dans sa physionomie. On veut en faire une ville modèle. Peu de villes, en Canada, auront vu le jour comme elle.

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :

LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 23 Aout 1906

Déménagés.

Nous sommes maintenant installés dans notre nouvel établissement, Deuxième rue, en face du patinoir.

Le future tarif canadien

Prévisions fantaisistes à Washington

Le *Commercial*, de New-York reçoit de Washington une poignée de renseignements sur ce que sera le futur tarif canadien. A raison de leur source, ces renseignements excitent quelque curiosité, comme indication de ce que nos voisins du sud désireraient voir se produire. On croit facilement à ce que l'on désire, dit un proverbe français, que nos amis anglais traduisent par " the wish is father to be thought"

Mais il y a dans le monde certains prétendus renseignements si invraisemblables que nous serions tenter de considérer toute cette communication une fumisterie, sauf quelques détails déjà connus que l'on mêle à d'autres de haute fantaisie.

En résumé, la dépêche de Washington prédit que :

La surtaxe allemande sera abaissée, pour fournir l'occasion de négocier une convention commerciale avec l'Allemagne.

On fera des ouvertures pour un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, mais à des conditions que les Etats-Unis ne peuvent accepter.

La préférence de 33⅓ p. c. établie horizontalement sur tous les produits anglais sera remplacée par une préférence spécifique sur chaque article énuméré.

On abandonnerait la loi contre le " dumping."

On s'attend à un double tarif, maximum et minimum, ce dernier en faveur des pays accordant un traitement de faveur aux produits canadiens.

Comme on le voit, la révision du tarif serait faite exactement de façon à plaire aux Américains et ce serait à se demander, si l'on ajoutait quelque créance à ces prévisions, si notre cabinet n'est pas allé chercher ses inspirations à Washington.

Or nous savons de source certaine et nous pouvons affirmer sans violer aucun secret de cabinet ni aucune confidence ministérielle, que la révision du tarif se fera purement au point de vue des intérets canadiens.

La seule prévision plausible est celle de l'établissement d'un double tarif, or ce double tarif a été annoncé formellement par l'hon. M. Fielding à l'avant dernière session.

L'immigration

Près de 200,000 immigrants pour l'année 1905-1906.

Dans les douze mois expirés le 30 juin dernier, il est arrivé au Canada tout près de 200,000 immigrants originaires de divers pays, venus dans l'intention de se créer chez nous une nouvelle patrie.

De ce nombre, près de la moitié est d'origine britannique, plus d'un quart nous vient des Etats-Unis, et le reste des divers pays de l'Europe continentale.

Les chiffres exacts sont les suivants :

Grande-Bretagne	85,796
Etats-Unis	57,796
Europe continentale	44,472
Total	189,084

Ajouter 200,000 citoyens à la population canadienne par année, en sus de l'augmentation naturel, est un exploit que l'on peut d'autant mieux apprécier que les gouvernements conservateurs n'ont jamais pu en approcher à une distance qui peut permettre la comparaison.

De vingt à trente mille immigrants par année dont la plupart ne faisaient que traverser le pays pour aller s'établir aux Etats-Unis, c'était considéré par les conservateurs au pouvoir comme un succès remarquable. Que devraient-ils donc dire en face de résultats neuf ou dix fois meilleur ?

Mais on était alors au temps des monopoles et des méthodes arriérées d'émigration ; on avait beau offrir aux émigrants des terres fertiles et faciles à cultiver, cette offre arrêtée dans quelque coin du bureau de chemins de fer ou d'agences de lignes de navigation, ne parvenait pas à ceux à qui elle était destinée.

La méthode Siftonienne a changé la face des choses, et nous savons aujourd'hui où trouver les colons qui mettront en valeur nos riches domaines de l'Ouest.

Car l'émigration attire le chemin de fer comme le chemin de fer attire le colon. La voie ferrée peuple les terres sur son parcours ; puis la population s'étend de chaque côté et va si loin qu'il faut d'autres chemins de fer pour la desservir.

Et la population augmente, les nouveaux défrichements, les nouvelles industries, les nouveaux chemins de fer, tout cela s'enchaine et s'entrelasse, grandit et enrichit le pays, grossit ses revenus, alimente les industries déja établies des vieilles provinces consomme les produits de notre agriculture et fait travailler nos capitaux.

Au chiffre donné par un économiste américain de $1,000 par tête, comme valeur de l'argent dépensé pour " l'élevage " d'un immigrant adulte, nous aurions reçu cette année de l'ancien monde et du nouveau, une valeur de près de $20,000,000 par le seul fait de l'arrivée de ces 200,000 émigrants chez nous.

Pour mesurer plus exactement la valeur pour le Canada de la politique d'immigration du gouvernement Laurier, rappelons que en 1896, le nombre d'immigrants reçus par le Canada, et s'y fixant, a été de 16,835.

Quelle base pour établir une comparaison entre les méthodes du gouvernement Laurier et celle du gouvernement tory dont faisait partie M. Foster et que MM. Borden, Monk et Bergeron voudraient imposer de nouveau au pays.

Le Pacifique Canadien.

Splendides résultats de l'année 1005-1906.

La Compagnie du Pacifique Canadien dont le bilan des opérations et 1905-1906 vient d'être publié, a participé dans une grande mesure à la prospérité générale du pays, à laquelle d'ailleurs elle contribue assi largement.

Les recettes brutes ont atteint le chiffre de $61,669,768. C'est presque autant que les recettes du gouvernement fédéral ; c'est 60 p s. de plus que les recettes du trésor fédéral en 1896. C'est plus que les recettes brutes de tous les chemins de fer canadiens, en 1896.

Les dépenses d'exploitation ont été de $38,696,446, en augmentation de $3,089,651 sur l'année précédente, mais comme l'augmentation des recettes est de $11,187,875 il reste une augmentation nette de tout près de $7,500,000.

Nous trouvons pour la première fois dans le bilan de la compagnie, un excédant de recettes provenant de l'exploitation de ses lignes de navigation, qui se montent à $652,577. Mais il ne s'ensuit pas rigoureusement qu'elle n'avait pas jusqu'ici réalisé de bénéfices sur ses navires, il est probable plutôt que ces bénéfices étaient inclus dans un autre chapitre : "Recettes provenant d'autres sources."

Après avoir payé son dividende semi-annuel au taux ordinaire de 6 p.c. par an—ce qui a un peu désappointé les spéculateurs—il lui reste en caisse un excédant de recettes de $8,268,082.

Après avoir félicité la compagnie de ce magnifique résultat, qui atteste non-seulement l'habileté de son administration, mais aussi l'activité générale du commerce, la prospérité du pays et de ses habitants, que la politique économique du gouvernement Laurier a su assurer, nous voulons dire du splendide bilan qui nous est présenté, deux leçons à l'usage de nos adversaires politiques.

La première, c'est que les recettes du Pacifique Canadien n'augmentent pas sans qu'il y ait augmentation dans les dépenses. La seconde, c'est que les surplus de recettes d'une grande compagnie, comme ceux d'une nation, ne sont point versés à la caisse d'épargne, mais reçoivent un placement autrement avantageux en pourvoyant aux améliorations, aux agrandissements, à l'augmentation du pouvoir de production de la propriété de la compagnie.

La direction du Pacifique Canadien aurait pu distribuer un dividende de 10 p.c. au lieu de 6, aux actionnaires. Elle aurait pu employer ce surplus à racheter une partie de sa dette. Elle ne fait ni l'un ni l'autre. Elle fait comme le gouvernement fédéral, comme tout homme d'affaires avisé : elle emploie ses surplus à améliorer sa propriété.

Les immigrés Américains

Un confrère publie une entrevue avec qu'elqu'un, qui a causé avec le président des Etats-Unis au sujet des immigrés américains et leur allégéance politique.

M. Roosevelt aurait dit à son interlocuteur canadien :

" Ne craignez rien ; le danger est encore moindre que vous ne pensez. Les américains qui s'en vont dans vos régions de l'Ouest y trouveront vos lois toutes aussi bonnes que celles qu'ils laissent derrière eux, et par dessus le marché, mieux administrées.

Ils vont se mettre au travail pour remplir leur heureuse destinée sous votre drapeau et ils n'américaniseront jamais le Canada. "

Si les paroles prêtées à M. Roosevelt sont authentiques, nous avons lieu de nous réjouir de la réputation dont notre administration des lois jouit auprès du président des Etats-Unis, réputation que nous croyons d'ailleurs justifiée.

Il est vrai que l'administration de la justice est confiée aux Etats-Unis à des hommes élus par le peuple, ce qui expose la magistrature américaine à tous les accidents qui peuvent résulter d'une erreur de la masse des électeurs, de la passion politique et même de la corruption électorale. La majorité des électeurs n'est certainement pas à même de juger si un avocat a les connaissances nécessaires pour faire un bon juge ; et cependant c'est cette majorité qui élit les juges.

Nous avons au Canada une autre manière de choisir nos magistrats de l'ordre judiciaire ; cette manière n'est peut-être pas absolument parfaite ; mais nous sommes heureux de constater que M. Roosevelt la juge meilleure que celle des Etats-Unis.

Les Doukobors et les intrus

Borden, Sask. — Les difficultés se compliquent entre les " squatters " qui se sont établis sur les terres des Doukobors et les Visionnaires qui ont pratiquement oublié leurs terres pour se grouper temporairement ou autrement, et vont travailler à la construction des lignes de chemin de fer. On ne s'entendait pas depuis dix-huit mois, et pendant ce temps-là les " squatters " ou les colons qui s'établissent sur des terres ne leur appartenant pas, défrichaient et faisaient des semailles que les Doukobors veulent récolter maintenant. Par l'autorité du gouvernement, la Police Montée vient de donner ordre aux " squatters " d'abandonner les terres sans quoi ils s'exposent à se faire évincer de force. Ces derniers ne semblent pas décidés à quitter ainsi les lieux et l'on parle de procédures légales en expulsions. Les " squatters ", prétendent que la loi du " homestead " a été violée par les Doukobors et ils vont demander que leurs terres soient confisquées, à leur bénéfice, comme sont confisquées les terres de tous les autres colons qui ne se conforment pas scrupuleusement aux lois de colonisation.

Immigrants Anglais

L'armée du salut nous en expédiera de 30.000 à 35,000 d'ici a un an.

Londres, 16 —Le brigadier général Howell et le colonel Lamb, de l'Armée du Salut, quitteront l'Angleterre demain pour le Canada, ayant terminé les arrangements, pour l'établissement au Canada, d'ici un an, de 30,000 à 35,000 immigrants. Une flotte de dix à douze navires sera nolisée pour les transporter. Les immigrés seront repartis dans toute l'étendue du Dominion de façon à ce qu'ils se trouvent à proximité du travail qui leur convient le plus.

Restaurant de tempérance

Pour quatorze sous (et encore est-ce parce que l'on fait du sybaritisme) j'ai déjeuné, ces jours-ci, au restaurant de tempérance qui s'est, il y a peu de temps, ouvert à Paris, avenue Ledru-Rollin, en plein quatier populaire, en plein " faubourg-Antoine ".

La lutte contre l'alcoolisme semble avoir repris, depuis quelques mois, une nouvelle vigueur, et il est grand temps d'agir, en effet. On parle, présentement, de la fondation d'une nouvelle ligue que veulent créer, sans distinction d'opinion (voilà qui est une chose rare !) un certain nombre de membres du Parlement. Ils auront une grande tâche à accomplir.

Ce restaurant économique est une institution de propagande due à l'initiative de Mme Legrain, la femme du médecin en chef de l'hospice de la Ville-Evrad, qui, ne voyant que de très près où conduit le fléau, mène contre lui un incessant combat. Mme Legrain, avec beaucoup d'entrain et de vaillance, est elle-même à la tête d'œuvres qui forment comme une croisade contre l'alcoolisme.

Donc j'avoue que je me défiais un peu non pas du menu qui, comme on peut le croire, m'était assez indifférent, puisque je n'allais là que pour étudier une intéressante fondation populaire, mais de l'aspect, que je redoutais rigide et décourageant, de cette maison moralisatrice ? J'avais vu en Angleterre, des établissements de tempérance tellement sévères, qu'ils étaient à refrigérer les résolutions les meilleures : des murs nus, couverts de sentences bibliques, d'avis presque menaçants ou, tout au moins, invitant par trop à l'esprit de sacrifice.

J'ai été agréablement surpris en constatant que le restaurant de tempérance ne se distinguait des autres que par son air avenant. Il est plus propre, plus gai surtout, mieux tenu aussi. La salle est tendue de papier clair; il y a je ne sais quoi qui sent le bien être, malgré l'extrême modicité des tarifs, qui est le premier moyen d'attirer l'ouvrier et le petit employé.

Et puis de la part des organisateurs, on sent la modération et la tolérance. Il s'agit de faire l'éducation progressive de ces clients qu'amène d'abord le bon marché. Le vin n'est même pas proscrit, mais on ne le donne qu'en petite quantité, et le consommateur qui en demande un carafon ne peut pas en obtenir un autre. La dose est limitée. Ce détail atteste tout de suite l'esprit de juste-milieu, pour ainsi dire, qui a présider à cette fondation, très éloigné des prêches et des sortes de vexations d'outre-Manche, et de tout ce qui gâte, par une affectation d'austérité, les plus sages idées....

Aucune conférence, aucune distribution de petits tracés n'est faite à ceux qui viennent là. On leur offre seulement la preuve qu'il y tout avantage à se déshabituer de l'alcool ou à s'en passer. C'est une démonstration par l'exemple. On a lieu de penser que, lorsqu'ils cesseront de prendre leurs repas à " La Source " — c'est le nom expressif, du restaurant—ceux qui y furent assidus n'auront plus le désir de chercher dss excitants dont l'inutilité, pour le moins, leur sera apparue après quelques mois d'un régime sain.

Les premiers qui arrivèrent, pour s'installer aux tables de marbre du restaurant de tempérance, se présentèrent avec quelque scepticisme. Puis, pour l'économie et le comfort ils se trouvèrent mieux qu'ailleurs et revinrent, amenant des camarades.

Il faut bien reconnaitre (mais ces petites avances sont légitimes) qu'on use de quelque coquetterie à l'égard des "clients." Il y a une bibliothèque, non point rébarbative, mais composée surtout des romans de Dumas et de Balzac. Le déjeuner ou le diner fini, on peut lire ou écrire, employer convenablement le temps qui reste avant la rentrée à l'atelier ou au bureau. Et ce sont de bonnes mesures contre la tentation du " petit verre, " simplement par une occupation offerte. En revanche, Mme Legrain s'aperçoit que ceux-là qui deviennent des habitués ont plus de souci de leur tenue, font une espèce de petit brin de toilette, se préoccupent que le bon ordre règne dans la salle. Et, sans rien de morose, l'attitude générale me parut fort décente en effet.

Je ne sais ce que vaut l'affaire, commercialement. Je crois qu'on en est encore à l'assez lourde période des sacrifices ; mais ce sont des sacrifices utiles à la santé physique et morale des travailleurs, détournés du cabaret. J'aime qu'il n'y ait aucune incitation, aucun prosélytisme, rien qui ressemble à une sorte de sermon. On vient là librement, pour des raisons pratiques : ce sont les meilleures. La leçon s'est faite tout doucement, avec évidence qu'on ne perd rien à échapper à la tyrannie de l'alcool, coûteux et funeste. C'est la raison qui choisit.

Mais ce choix il fallait le proposer, et savoir encore le décider par des moyens qui militent en sa faveur. La question de l'alcoolisme est la plus grave question actuelle ; voilà ce dont on doit être persuadé. On souhaiterait que l'exemple, modeste encore, faute de grandes ressources, donné dans un coin du Paris populaire, pût être imité partout. Je n'ai pas grande confiance dans les exhortations déclamatoires si bien intentionnées soient-elles, mais j'en ai beaucoup dans une aide réelle, qui consiste à faciliter la vie matérielle aux gens de bonne volonté et à écarter d'eux les dangers.

PAUL GINISTY.

AVIS.

Ordonnance Concernant les licences.

PROVINCE D'ALBERTA.

Une application a été reçue de la part de MM Cyr & Paquette demandant que la licence accordée à Desiré Rivest, pour l'Hotel Alberta, situé sur le lot 86, a Morinville, soit transférée en leur faveur.

Si cela cela est jugé nécessaire il y aura réunion des commissaires des licenses à Edmonton, mardi, le 11 septembre, 1906, à 3hrs p.m., ou cette application sera prise en considération.

S. B. WOODS,
Député Procureur Général.

Daté à Edmonton, le 15me jour d'aout 1206.



Soumissions pour la construction d'une cloture de broche autour du " Elk Park " au nord-est d'Edmonton, Alberta.

Des soumissions adressées au soussigné et marquées : " Soumissions pour cloture de broche " seront reçues par le Département de l'Intérieur jusqu'à midi, lundi le 27 aout, 1906, pour la construction d'une cloture de broche autour du " Elk Park," situé à environ vingt-cinq milles au nord-est d'Edmonton, sur le Township 51, Rangs 19 et 20, à l'ouest du 4ieme Méridien.

La longueur de la clôture sera d'à peu près seize milles, mais le Département se réserve le droit d'augmenter ou de réduire cette longueur si cela était trouvé nécessaire. Le paiement final sera fait d'après la mesure exacte de la clôture construite. Des soumissions séparées peuvent être faites pour le défrichage des lignes, l'approvisionnement de poteaux, le posage de la broche, etc., ou pour tout le travail.

Le travail doit être complété pas plus tard que le 1 novembre de l'année courante.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, à charte, en faveur du député-ministre de l'intérieur, pour dix par cent du montant total de la soumission.

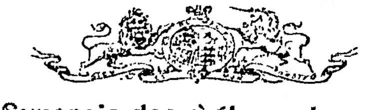
Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de prendre le contrat ou ne complete pas le travail pour lequel il aura signé un contrat : si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

De plus amples informations pourront être obtenues du Secrétaire du Département de l'Intérieur ou d'un agent des terres dans l'Ouest Canadien.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
PERLEY G. KEYES,
Secrétaire.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. — 21 juillet, 1906.
9-16-23



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille et toute homme âge de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales, à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.

PROVINCE D'ALBERTA

Avis aux Propriétaires d'Animaux.

Avis est par les présentes données qu'à partir du premier jour de juillet 1906, le bureau conjoint de Régistration des marques (Recorder of Brands) pour les provinces d'Alberta et de Saskatchewan sera situé à Medecine Hat, Alberta. Toute communication relativement aux marques devront, après cette date, être adressées comme suit : Recorder of Brands, Medecine Hat, Alberta.

L'argent envoyé en paiement des honoraires devra être adressé par Bon de Poste ou mandat d'express, payable au "Recorder of Brands," Medecine Hat. Si des chèques sont envoyés ils devront avoir été acceptés par la banque sur laquelle ils sont tirés, au préalable, et comprendre le montant que la banque chargera pour l'échange.

RÉGISTRATION DES MARQUES DANS LES DEUX PROVINCES.

Les personnes qui font l'élévage dans le voisinage de la frontière inter-provinciale (quatrième méridien) devraient, comme mesure de protection, lorsqu'elles font enrégistrer une marque, faire enrégistrer cette marque dans la province de Saskatchewan aussi, ce qui leur coûtera une piastre ($1.00) de plus d'honoraires.

GEO. HARCOURT,
Député-Ministre de l'Agriculture.
Département de l'Agriculture,
Bureau du Gouvernement Provincial
Edmonton, Alta., 21 juin, 1906.
16-8-06

Cartes Professionnelles

Ils veulent des originaux Canadiens

Le Département d'Etat a reçu un cablegramme de Sir Joseph Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, demandant au Canada d'envoyer en ce pays vingt jeunes orignaux, quinze femelles et cinq mâles.

Sir Joseph offre d'envoyer au Canada vingt rennes en échange.

Le Général des Jésuites

On croit à Rome que l'élection aura lieu le 8 septembre.

Rome—Les préparatifs pour l'élection d'un nouveau général de l'ordre des Jésuites, sont poussés activement. L'Amérique sera représentée par le Très Révérend Père T. J. Gannon, de New-York, provincial du Maryland, et le Très Révérend Père H. M. Oeller provincial du Missouri, qui représenteront en tout 1,750 Jésuites. L'élection aura probablement lieu le 8 septembre.

UN CAS DESESPERE

—Cela ne vous fatigue-t-il pas de ne rien faire ?
—Oh ! oui.
—Que faites-vous alors ?
—Je me repose.

COURRIER D'EUROPE

En Angleterre Le correspondant du *Times* à Pékin est loin de rassurer l'opinion anglaise et prédit la nécessité, à courte échéance, de l'intervention des pouvoirs Européens pour ramener les Célestes à la raison.

Les autorités chinoises en mettant de nouveau la main sur la perception des droits de douane maritime auraient trompé le Foreign Office en lui promettant que Sir Robert Hart, représentant du contrôle européen, aurait pleine indépendance dans l'exercice de ses fonctions, pendant que les officiers chinois le circonviennent de toutes les manières et dirigent, de fait, d'une façon indépendante, tout le service de ces douanes. Ils sont même allés jusqu'à nommer un officier spécial pour transmettre leurs instructions au représentant des pouvoirs—Sir Robert Hart—qu'ils désignent avec impertinence comme leur serviteur étranger. Ce dernier ne peut promulguer les règlements sur la perception des douanes et les officiers chinois, ses subordonnés, ne se gênent pas de se moquer de ses instructions et de le discréditer chaque jour davantage. Bref, le conflit est si grave qu'une intervention prochaine semble nécessaire, ce qui, avec la question de l'Afrique du Sud et l'agitation incessante du Zoulouland ne manque pas de préoccuper vivement l'opinion publique.

•

De temps à autre nous avons à noter les doléances d'esprits supérieurs et dirigeants en Europe sur l'état de l'enseignement public. Cela ne pourrait guère nous réconforter, si, d'ailleurs, nous étions si fort à plaindre par les lacunes de notre système d'instruction publique, et encore moins, les lamentations de nos cousins d'outre-mer pourraient-elles consoler les braillards qui ne cessent de nous montrer comme placés au dernier plan des nations civilisées dans le mouvement général du monde instruit. Tantôt c'est en France qu'on se lamente, tantôt c'est en Italie, en Espagne que l'on découvre un état d'infériorité qui serait de nature à flatter notre amour propre s'il fallait se réjouir du mal d'autrui. Mais que vont dire nos pessimistes quand nous allons leur citer le témoignage d'une autorité anglaise qui se déclare rien moins que satisfaite des progrès de l'enseignement dans ce vaste foyer de lumière qui rayonne sur les trois-cinquième du monde habité.

C'est le professeur Sadler, président de la section éducationnelle de la "British Association" qui vient déplorer l'état d'enseignement par manque d'unité dans ses différents degrés. "Par exemple nous reconnaissons, dit-il, le fait que l'enseignement technique ne pouvait pas être organisé comme système détaché et à part. Dans ses plus hautes formes, cet enseignement doit reposer sur des cours secondaires organisés et suivis de longue main ; dans ses degrés élémentaires il doit reposer sur une base solide jetée à l'école élémentaire, primaire et secondaire."

Cet état de perfection qui serait l'idéal est loin d'être atteint dans la métropole comme un peu partout ; nous en sommes loin nous-mêmes, mais nous n'avons pas commencé nos études, en même temps que là-bas, n'est-ce pas ? et comme nos grands cousins, nous marchons aussi vite que nos moyens et l'opinion publique le permettent.

⁂

Le Parlement a été ajourné le quatre de ce mois jusqu'au 23 octobre.

La dernière séance des Communes a été consacrée aux très graves affaires qui sont en cours dans l'Afrique du Sud, en Chine et en Egypte.

⁂

"En dépit des mutineries et des désordres, dit l'*Evening Post* de New-York, du 4 en cours, dans son édition financière,—dépêche de Londres—l'opinion financière, ici, concernant la Russie, est rassurante, par la raison que le gouvernement possède des balances énormes en Europe."

"Qui a pris les dernières Russes, se demande le même journal, dans sa chronique — télégraphique — sur la bourse de Londres, dont l'auteur est une autorité en fait de finances :

—"La liste des demandes pour la part anglaise de l'emprunt russe, est, dit-il, une belle liste quant à la qualité des souscripteurs et quant au nombre c'est une liste aussi belle que l'on pourrait en attendre dans le cas d'un emprunt de tout pays où les circonstances seraient moins difficiles que dans l'Empire russe."

Nous tenons à mettre ces indications de la Bourse anglaise—qui sont les mêmes à la même date, que celle de la place de Paris—sous les yeux de nos lecteurs afin de les prévenir contre les fantaisies de la presse associée.

Les grands spéculateurs juifs qui, en général, ont été hostiles au dernier emprunt russe ont bien, il est vrai, réussi à déterminer une "course" mais elle n'a pas eu grand souffle et les valeurs russes du moment ne se portent pas trop mal, après tout, en ces pays si conservateur qu'est l'Angleterre et si avisé qu'est la France.

⁂

La grosse question politique du moment, on le comprend aisément, est celle du Transvaal et de sa constitution politique que la mère-patrie—quelle dérision et fut-il jamais belle-mère comme l'Angleterre vis-à-vis l'Orange et l'ancienne république de Krüger ?—est en train de lui assurer.

On se rappelle comment Sir Henry Campbell-Bannerman, le premier ministre du jour combattit l'idée de la guerre d'Afrique australe et l'enlèvement du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange aux Boërs. Le voir maintenant octroyer une constitution au peuple Boër—basée, dans ses grandes lignes sur celle du très libre Etat qu'est le Canada—semble un fait inexplicable à bien des Anglais. L'opposition accuse simplement le premier ministre de trahison en faveur des Boërs auxquels il livre tout l'élément britannique !

Cependant les personnes bien au fait de ce qui se passe en Afrique du Sud conviennent que la politique du gouvernement est la plus sage et devait s'imposer tot ou tard. Ils ne peuvent partager les préventions de parti de M. Chamberlain à l'endroit de Boërs qui auraient bien tort de ne pas être satisfaits du régime anglais si ce régime leur donne la paix, la liberté et même—on ne le pressent que trop chez leurs vieux ennemis—la prépondérance politique dans leur pays.

Le *Standard* se fait bien l'écho des intraitables ennemis des Boërs quand il dit : "Ils vont—les Boërs—repousser de l'Afrique du Sud, s'ils le peuvent, le gouvernement anglais, l'influence anglaise, mais surtout, ce qu'ils haïssent le plus, les idées anglaises Depuis les jours du Grand Trek jusqu'à celui de la déclaration de guerre par Krüger ils détestent les méthodes anglaises, le système politique anglais, les sentiments négrophiles anglais et la diligence des Anglais en affaires."

Toute la presse unioniste parle sur ce ton, pendant que les hommes d'affaires trouvent dans l'octroi de la constitution transvaalienne les garanties d'améliorations considérables des valeurs sud-africaines et se réjouissent au fond, de ce qui vient d'être fait.

Quant aux Boërs eux-mêmes, ils n'ont pas été lents à manifester leurs sentiments de satisfaction, ce qui est une preuve additionnelle de la trahison du gouvernement Campbell-Bannerman des intérêts anglais en faveur des vaincus de la guerre anglo-boëre, que l'on ferait mieux nommer la guerre de M. Joe Chamberlain.

Voilà où peut conduire la passion politique même dans un pays sage et réservé comme la Grande-Bretagne.

•

En France M. Gaston Menier donne le résumé d'une entrevue qu'il aurait eue avec l'empereur Guillaume, au cours d'une croisière dans les eaux scandinaves.

Le kaiser se serait exprimé en des termes très sévères sur le compte de la presse.

"C'est une chose bien étonnante, aurait-il dit, que l'irresponsabilité qui est la caractéristique du journalisme. Prenez une autre profession, n'importe laquelle, vous verrez qu'avant d'y être admis, un individu doit faire preuve de quelque aptitude. Un médecin ou un avocat, ne peut exercer sans un diplôme. Mais pour un journaliste c'est différent. Un jeune homme de 20 ans se présente à un bureau de journal, le plus grand et le plus respectable du monde soit-il, et il pourra écrire des articles qui créeront la plus profonde impression sur ses compatriotes.

"Tous les jours les colonnes des journaux sont remplies d'appels au public, d'informations, de commentaires et d'appréciations, écrits, sans doute, de bonne foi, mais par des gens qui ne connaissent pas les sujets qu'ils traitent. " CES GENS GUIDENT L'OPINION PUBLIQUE."

Ma foi, ce Guillaume a du bon, par bout, mais fera-t-il qu'un seul jounal à sensation change ses méthodes et prenne pour écrire des gens capables d'écrire plutôt que des saboteurs ou des tireurs de ligneul.

•

Madame Bernhardt est en train de créer une seconde Affaire qui, heureusement, ne divisera ni la magistrature, ni les chambres, ni l'armée en deux camps prêt à en venir aux mains dans les plus augustes circonstances.

La diva a trouvé tout de même un champion, non de petite encolure, dans la personne de M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction Publique.

"Madame Bernhardt, a-t-il dit, a répendu l'art français, non seulement en France, mais de par le monde entier, lui témoignant un dévouement sans limite et soulevant partout l'admiration de tout le monde artistique appartenant à la profession théâtrale."

Le ministre va donc enquêter de nouveau et examiner avec soin les faits sur lesquels le conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur a basé son refus et il n'abandonnera pas sa croisade qu'il ne soit convaincu de la justice de ce refus.

On parle même de demander l'intervention de M. Fallières dans cette seconde Affaire d'israélite.

Ça se corse, comme on peut le voir.

•

Un Américain, M. Georges A. Licht, étudiant en architecture à l'École Nationale des Beaux Arts, vient de gagner la grande médaille d'émulation, offerte par le gouvernement français, à l'élève qui obtient le plus grand nombre de points dans sa classe. M. Licht est un élève de J. L. L. Pascal, membre de l'institut de France. C'est un prix de Paris et il a obtenu deux ans d'études — scholarships — de la Société des Beaux-Arts — branche de l'architecture — de New-York. Il a aussi obtenu la grande médaille offerte par la Société Centrale des Architectes français.

Voilà un bel encouragement pour nos jeunes compatriotes qui se sentiraient des aptitudes au noble art de l'architecture que nous avons tant besoin de ramener à de saines traditions.

⁂

En Russie Nous ne prendrons nullement dans les informations de la Presse associée nos appréciations sur les événements de Russie, car elles ne sont pas de nature à renseigner sérieusement le lecteur qui veut juger sans parti pris.

Les dépêches de certains journaux américains de réputation reconnue pour leur impartialité, nous semblent plus acceptables dans les circonstances si difficiles à démêler que traverse l'immense empire des Russies.

Avec ces dépêches nous croyons que la grève générale n'aura pas lieu, ce qui va couper les bras des agitateurs. Les grands services des chemins de fer et de la poste ne seront pas désertés et l'armée restera fidèle, au moins jusqu'en mars prochain, date des prochaines élections générales.

Les agitateurs sont déjà à moitié démoralisés par l'attitude du gouvernement que les dernières mutineries n'ont revêtu qu'un caractère local qu'on ne trouvera pas dans les autres parties de l'empire.

Cependant l'ordre n'est pas encore rétabli à Cronstadt et bon nombre de marins désertent à Reval.

Les juifs socialistes dans une proclamation du 4 en cours, pressent leurs compatriotes de se tenir prêts au combat et, s'il le faut, de se présenter sous les armes dans les rues.

On rapporte que le prince Lvoff, un grand de l'empire, qui n'est pas bureaucrate, au cours d'une conversation avec le Tsar est resté tout stupéfait du calme et de la confiance imperturbable de l'autocrate dans le rétablissement de l'ordre.

Pendant qu'il entretenait l'empereur de la gravité des événements et de la révolution menaçante, ce dernier l'interrompit et lui posa des questions sur l'état des chemins de Pétersbourg à Saratoff ; il avait l'intention d'y aller en automobile et il voulait savoir si le trajet serait agréable dans de bons chemins ! Le Tsar lui aurait dit aussi être sûr de la parfaite loyauté de l'armée.

NEMO.

(*De l'Album Universel.*)

—Quand on pense que je suis la seule que vous ayez aimée !
—Oui, chérie.
—Et croire que vous croyiez que je le croyais !

Sur le boulevard :
—Eh bien, Gontran, ton vieil oncle vit toujours ?
—Ah ! mon ami quel santé, quel coffre-fort !

La Sarcelle Bleue

Suite de la 2ième page

Robert, content d'être si vite découvert, prit la main que Thérèse lui tendait, et, la serrant entre les siennes :

—Non, mon enfant, pas pour les idiots : pour vous !

—Oh !

—Pour vos dix-sept ans à qui je veux faire honneur ! Que dirait-on, si, à côté d'une grande jeune fille comme vous, — car vous voilà grande, ma filleule, — on apercevait un parrain négligé ?

Quelque chose d'ému, un frison de plaisir et de reconnaissance passa sur le visage de Thérèse.

—Eh bien ! vous voyez, dit-elle, c'est absolument comme mon dessus de clavier dont vous vous moquiez hier soir, ce que vous venez de faire là : c'est très inutile, car nous ne rencontrerons personne, mais je trouve ça charmant.

Elle se recula de deux pas, considéra un instant M. de Kérédol, son chapeau rond luisant, sa veste à larges boutons de nacre, ses gants, sa canne à pomme d'or, et, avec un petit geste, comme un salut de la main :

— Tout à fait votre air de colonel !

Rien ne flattait davantage l'ancien officier de chasseurs que cette appelation dont le qualifiaient quelquefois les passants ou les conducteurs d'omnibus. Un mot qu'il voulut dire, une exclamation d'amitié, ou l'ordre du départ, resta dans sa moustache. Elle savait trop bien le chemin de son cœur cette Thérèse ! Et Robert était comme beaucoup de soldats : quand le cœur lui battait, il n'avait plus que des gestes. Il leva donc sa canne, et se mit à marcher. La boite verte lui pendait dans le dos.

—Si vous voulez, dit Thérèse en réglant son pas sur le sien, nous rentrerons par le faubourg ?

—Pourquoi faire, mignonne ?

—Pour prévenir mon petit commissionnaire habituel. Je vous ai dit que j'avais cueilli...

—Ah oui ! Jean Malestroit. Il a grandi, le mioche : je l'ai vu, l'autre jour, sur le seuil de sa porte.

—Si gentil ! fit Thérèse.

Tous deux furent bientôt dans la route qui montait à droite, et s'enfonçait dans la campagne. A peine deux ou trois fermes, au milieu des champs d'artichauts ou des plantations de pépinières, Les grillons, toutes sortes d'insectes invisibles, qui chantent a l'entrée de leurs tours, commençaient la longue complainte des jours chauds. On voyait, au bord des fossées, le luisant de l'herbe qui remue. Thérèse causait des détails de la vie quotidienne, de mille petites choses indifférentes pour tous autres qu'elle et Robert. Un passant qui l'aurait entendue se serait demandé pourquoi l'autre riait, pourquoi il s'aniniait et s'épanouissait, sans raison apparente, sans qu'elle eût rien dit que d'ordinaire, même sans qu'elle parlât, lorsqu'aux barrières des champs elle s'arrètait un peu, et, toute droite, l'œil aux horizons, les lèvres entr'ouvertes, aspirait à pleine poitrine l'odeur de moisson mûre, qui venait, rasant le sol. Et cependant, que c'était bon, cette promenade avec l'enfant qu'il avait élevée, que c'était doux, ce bavardage sans suite et sans fin, où l'on ne quittait le présent que pour parler du passé, leurs deux domaines communs ! Pas un mot inquiétant, pas une note nouvelle dont il pût s'alarmer.

—Vous n'avez pas fini votre légende d'hier ? ui dit-elle. J'ai laissé la marquise Gisèle assiégée, et la jument grise bien maigre. Vous disiez : " Alors il arriva... " Je voudrais savoir ce qui est arrivé.

—Non, ma mignonne, répondit gaiement Robert, le temps de mes histoires est passé.

—Vous ne m'en raconterez plus ?

—Non, je vous en lirai, des contes des grands auteurs, écrits pour les grandes jeunes filles.

- Oh ! que c'est aimable ! J'aurais pas osé vous le dire...

—Vous le désirez ?

—Sans doute, un peu. Mais comment faites-vous pour devenir ce que je désire ?

—Je pense à vous.

-Et moi aussi, mon parrain, je pense à vous, et j'ai le cœur touché de vos attentions, bien touché, je vous assure !

" Comme je la retrouve ! songeait Robert, comme la voilà reconquise ! Est-elle charmante, ce matin ! Et jeune ! Voyez-la ! "

Et ils allaient tous deux légèrement.

Bientôt on prit les chemins de traverse. Ils étaient pleins de fleurs, pleins de vie, pleins de fuites d'ailes effarouchées. On se baissait à chaque instant, pour une étoile blanche ou jaune devinée sous le couvert des ronces. La boite s'emplissait d'herbes. Celles qui n'étaient pas rares étaient au moins jolies. Thèrèse avait des goûts qu'il fallait contenter. Ainsi l'avait résolu M. de Kérédol. Il cueillait tout ce qu'elle voulait : " Je n'herborise pas pour moi, songeait-il, je fauche pour elle. "Et, les pieds dans la boue traîtresse des creux des fossés, ou la tête dans les épines, il se mouillait, se piquait, et s'échauffait avec allégresse.

—Je regrette la tenue de colonel, disait Thérèse.

=Moi, je ne regrette rien, si vous êtes contente.

—Ravie !

—Et savez-vous, disait-il, que nous voici tout à l'heure en pleine famille d'orchidées : orchis abeilles, orchis mouche, orchis araignée ?...

—Où donc, parrain ?

—Dans le bois, parbleu !

Chose curieuse, quand ils furent rendus sous la futaie, large et longue tout au plus comme un champ de moyenne taille, vestige d'ancienne forêt, ni l'un ni l'autre ne songeaient plus aux orchidées. Ils étaient las d'avoir tant marché, tant ri, et du soleil qui faisait danser l'air à la hauteur des yeux. Le dôme des feuilles gardait un reste de rosee évaporée, avec le lourd parfum qui monte du sol des bois. A peine eut-il foulé la mousse, et senti sur ses épaules la caresse des premières ombres, M. de Kérédol perdit sa belle ardeur, chercha la place la plus fraîche sans une moucheture d'or, la trouva au bord d'un fossé d'eau courante, et s'assit en s'épongeant le front. Thérèse se tourna un peu, pour ne pas avoir l'air aussi fatiguée que son parrain affecta de s'intéresser à des fougères, eut une phrase banale sur la douceur de l'ombre, et finalement s'assit à trois pas de lui. Elle arrangea les plis de sa robe, à petits coups songeurs, et se mit à regarder devant elle. Il en faisait autant de son côté, mais, tandis qu'il était seulement silencieux, elle se sentait peu à peu envahie par une mélancolie, un malaise d'âme grandissant, le revers de l'excessive gaieté qu'elle avait eue. Cela vient ainsi, tout jeune qu'on soit. Et Thérèse eut un soupir qui fit se retourner Robert. Il la considéra un instant, et remarqua le changement qui s'était produit en si peu de temps dans la phisionomie de sa filleule. Sous la voilette relevée, les yeux de Thérèse, grands ouverts, sérieux et comme voilés d'une pensée qu'il ne pouvait lire, fixaient un point de l'horizon. Etait-ce le moulin, là-bas, de l'autre côté de la Loire, gros comme un hanneton qui secoue ses élytres, ou les traînées pâles des champs de rolza rayant les pentes, ou le nuage roulé, immobile dans l'océan de lumière où pas un souffle ne courait ? Non, sans doute. La bouche avait un pli léger, et tout le visage cette lueur égale et comme cette transparence qu'il prend lorsqu'aucun objet du dehors ne l'impressionne plus et qu'il reflète seulement un songe intime du cœur.

—A quoi rêvez-vous ? demanda M. de Kérédol.

– Moi ? à rien, repondit-elle sans bouger.

Robert jugea politique d'opérer une diversion, se pencha en avant, au-dessus du courant qui filait, rapide et bleu d'acier, parmi les acanthes, toute une végétation réfugiée là contre l'ardeur de l'été, et cueillit une tige couronnée d'un corymbe de fleurs blanches.

– Reine des prés, dit-il, " spiræa ulmaria, " famille des Rosacés. Voyez, Thérèse, est-elle élégante !

Thérèse fit à la plante l'aumône d'un regard distrait.

=Dites-moi, demanda-t-elle en rabaissant sa voilette, maman s'est bien mariée à dix-huit ans, n'est-ce pas ?

=Oui, dix-huit ans, répondit rapidement Robert... Je crois, Thérèse, que vous n'avez jamais étudié la reine des prés. Tenez, la feuille est ailée, duvetée en dessous, à folioles ovales. J'ai lu quelque part qu'en infusant les fleurs dans du vin, on obtient le bouquet du fameux Malvoisie !

Et il observait, sur le visage de la jeune fille, maintenant tournée vers lui, l'effet de cette pointe habile. Elle n'en parut pas touchée.

—Vraiment ? dit-elle... Mais, dix-huit ans... mon parrain, savez-vous que je les aurai l'année prochaine ? Ce serait très drôle si...

—Qu'est-ce qui serait drôle, mon enfant ?

- Non, pas drôle précisément. Je veux dire, reprit-elle, —et son sourire éclatant, toute sa jeunesse enjouée reparut sur ses joues, sur ses lèvres, dans ses yeux qu'animait un éclair de soleil venu on ne sait d'où, —je veux dire peut-être, vous comprenez bien, peut-être, quelqu'un pourrait penser à moi aussi... Eh bien ! cela me fait rire malgré moi.

Pour le coup, Robert laissa échapper la reine des prés, qui roula, comme une ombrelle, sur la mousse, et tomba dans le courant.

—C'est à cela que vous pensiez ? dit il en se reculant, pour s'appuyer au tronc d'un arbre, et la voix un peu sourde.

Elle repondit, en montrant ses dents blanches, et en le fixant de ses yeux bleus étonnés :

—Mais oui !

—A propos de rien, comme ça ?

—De rien du tout. Cela me vient surtout quand je regarde devant moi, très loin.

—Ah ! très loin, devant vous ?

—Oui, n'est-ce pas que c'est curieux ?

Elle prit un air grave, appuya un coude sur un de ses genoux, et, remuant sa jolie tête :

—Voyez-vous, parrain, je songe quelque-fois au marie que j'épouserai...

—Alors vous avez fait votre choix ?

—Oh ! d'une façon très générale ! Je voudrais épouser quelqu'un qui aurait été malheureux !

—Ça se rencontre aisément, Thérèse.

—Oui, quelqu'un de jeune, qui aurait souffert.

– Même jeune, cela peut se trouver, mon enfant : seulement, je ne comprend pas.

Elle hésita un instant, leva les yeux vers les chênes.

—Pour le consoler, dit-elle.

Et cela fut dit avec tant de naiveté, tant de tendresse voilée, que le pauvre Robert sentit la morsure d'une larme au coin de ses paupières. Il eut envie de s'écrier : " Si vous avez soif de consoler, Thérèse, ne cherchez pas au loin, comprenez, restez pour nous trois, chassez les rèves qui, déjà, si petite, vous éloignent ! Ayez pitié de nous, ne songez plus ! " Mais il eut peur de paraître egoïste, peur aussi de l'inconnu qui se révélait à lui. O mystère d'une âme ! N'allait-il point la froisser, la repousser, lorsqu'elle s'ouvrait si ingénument ? Fallait lui laisser voir toute l'appréhension qu'un mot pareil jetait en lui ? Non pas cela, surtout pas cela. L'esprit de Thérèse eût travaillé sur cette crainte. Mieux valait prendre la chose légèrement comme une boutade sans conséquence, essayer de rire. Et il essaya, et rien ne lui vint aux lèvres que ce mot qu'il ne voulait pas dire :" Restez, restez ! Alors il se baissa, faisant mine de ramasser sa canne devant lui, et resta courbé un peu plus de temps qu'il n'était nécessaire, le temps de composer ses traits. Quand il sentit s'effacer les deux sillons qui s'étaient tout à coup creusés aux coins de sa bouche :

—Ma petite Thérèse, dit-il, nous ferions bien de partir. Je crois que vous voulez rentrer par le faubourg ?

—Oui, répondit-elle distraitement pour mes roses.

Il s'était levé en parlant, et, à demi détourné, tirait ses manchettes avec un soin qui devait cacher un reste d'émotion. Thérèse ne le remarqua pas. Elle se redressa paresseusement, et fixa une fois encore l'horizon là-bas où le nuage immobile dormait, tout fulgurant de lumière, audessus des collines mauves. Il fallut que Robert répétât :

—Eh bien, Thérèse, venez-vous ?

Ils sortirent de la futaie, côte à côte, et prirent un autre chemin, qui ramenait en demi-cercle à la ville, et aboutissait bien au delà des Pépinières vers le milieu du faubourg. Thérèse, déjà reposée, rieuse comme auparavant, multipliait et variait les questions, tentait les mêmes sujets qui tout à l'heure, avaient intéressé Robert : lui ne répondait pas toujours et, quand il le faisait, c'était d'un mot, avec effort.

—Qu'avez-vous donc ? demanda-t-elle.

=Un peu de fatigue, mignonne, cela passera.

Hélas ! il avait bien autre chose qu'un peu de lassitude : son ciel intérieur troublé, l'inquiètude de la veille maintenant fixée dans l'âme, il avait peur de la vie. Et celle qui avait causé le mal ne s'en doutait pas. Elle tâchait d'être aimable et vivante pour deux. Aucune autre idée ne semblait plus l'occuper. Son rôle de consolatrice, son rêve sentimental de tout à l'heure, elle n'y pensait plus. C'était Robert qui songeait à cela, maintenant, et qui se disait : " Il y a là des signes manifestes... J'espère qu'il n'est pas trop tard non, mais il est grand temps, grand temps ! "

Ce qui le tourmentait le plus, c'est qu'il commençait à douter de l'efficacité des moyens qu'il emploierait : attentions, lectures, tendresses d'ami, qu'étaient-ce à côté des visions qui passent au-dessus de l'horizon bleu, quand on regarde devant soi, bien loin ?

Quand ils furent arrivés au point culminant du chemin, avant de descendre la dernière pente qui, à cent mètres de là, entrait dans la banlieue, Thérèse ralentit le pas, et releva son ombrelle pour mieux voir. C'était un paysage assez médiocre et banal, aux jours d'hiver, mais transfiguré à cette heure dans la gloire du grand soleil : une campagne coupée de jardins, plate et cultivée, sans une rivière, sans un arbre, et autour la ville, comme une découpure sans profondeur, comme une dentelle inégale, d'un blanc bleuâtre avec des fumées, d'usines trainantes et tellement criblée de lumière que le sommet des tours, des clochers, les parties hautes des toits, semblaient à demi fondus dans l'air.

– Est-ce étincelant ! dit Thérèse.

M. de Kérédol prit son lorgnon, et jeta un regard rapide, lui aussi, de ce côté. Mais avec quelle disposition différente d'esprit. Sous ses paupières bridées par l'éclat du jour, ce fut une sorte de défi qui passa, une pensée de colère contre cette ville d'où sortirait peut-être le danger qui menacerait son bonheur, qui détruirait le repos du logis couché là-bas derrière eux, dans la verdure de ses grands arbres.

Thérèse et lui continuèrent à marcher, presque sans rien dire, jusqu'à une maison du faubourg, pauvre et basse, où l'on accédait par un corridor voûté, commun avec la maison voisine. Robert s'arrêta.

—Je vous attends, fit-il.

La jeune fille était déjà entrée dans le couloir, et frappait à la porte d'une chambre à gauche. Là demeurait M. Malestroit, charpentier en bateaux, tandis qu'en face, ainsi que l'indiquait un écriteau de bois blanc fleuri d'osier tressé, habitait M. Colibry, vannier. N recevant pas de réponse, car la mère était sans doute en course dans le quartier, Thérèse traversa le corridor dans toute sa longueur, et déboucha au grand soleil, dans le jardin où elle entendait des voix.

C'étaient les cinq enfants du charpentier qui jouaient, assis en rond, têtes nues, sur un tas de sable : Jean, Yvonnette, Germain, Gustave et Pascal. Elle les connaissait bien ; l'aîné même, un gamin de douze ans était son filleul. Et comme elle aimait les enfants, Thérèse, une minute, observa ceux-là. Ils ne la voyaient pas.

—Je propose de jouer à Adam et Eve, dit l'aîné, en levant sa figure espiègle et rousselée. Moi, je ferai Adam. Toi, Yvonnette, tu seras Eve. L'ange pour les chasser du Paradis, c'est Gustave.

—Non, non, dit Germain, je suis plus fort. C'est moi.

Mais la petite secouait ses boucles blondes.

—Tu ne veux pas, Yvonnette ?

—Non

—Pourquoi donc, mademoiselle ?

—Oui, pourquoi, pourquoi ?

Tous les frères étaient de l'avis du chef. Mais Yvonnette continuait à secouer la tête. Elle était près de pleurer. Jean devina qu'elle devait avoir une raison grave pour ne pas faire Eve.

—Autre chose, alors, dit-il.

Et, sans plus d'explication, saisissant un rameau encore orné de deux ou feuilles, il le posa au-dessus de la tête de Pascal, qui riait déjà d'être regardé par ses frères, et l'y maintint une seconde.

=Deux sous ? demanda-t-il.

Et ils se mirent à rire tous ensemble, de si bon cœur que leur gaieté gagna Thérèse ; ils riaient, les mains trempées dans le sable qu'ils jetaient en l'air pour mieux marquer l'exubérance de leur joie. Et le rameau passa sur la tête de Gustave, puis sur celle d'Yvonnette, et ce furent de nouvelles demandes d'argent, et des fusées de notes claires qui n'avaient de sens que pour ces petits.

—Que peut-il bien leur vendre ? se dit Thérèse.

Elle avança de deux ou trois pas dans le pauvre terrain, tout resserré entre ses palissades noires.

—Que vends-tu là ? demanda-t-elle.

Cinq paires d'yeux flambants, effarés, se retournèrent vers elle, et aussitôt se baissèrent ensemble vers le tas de sable qui crépitait sous le soleil. Les cinq petits Malestroit se poussaient le coude, pour s'engager à répondre. Ce fut Jean, naturellement, qui prit la parole, et, encore confus, glissant les yeux jusqu'au bas de la robe de Thérèse, très drôle, dit à demi-voix :

—Je vends de l'ombre.

Puis, il se leva, et, tandis que les quatre autres, décontenancés, privés de leur chef, s'enfuyaient jusqu'à la palissade, il s'approcha de Thérèse, tenant encore son rameau, et penchant sa petite tête ronde, aux cheveux ras, que le soleil dorait par places.

—Tu veux bien me faire une commission, mon filleul ? dit Thérèse en se baissant pour l'embrasser.

—Oui, mademoiselle, dit Jean qui tendit un peu le front.

—Tu vas venir à la maison, tout à l'heure.

=Oui, mademoiselle.

—Tu prendras deux grands paniers de roses qu'on te donnera, un dans chaque main. Tu ne les renverseras pas ?

—Non, mademoiselle.

—Et tu les apporteras à l'église, dans la chapelle de la sainte Vierge, où tu sers la messe.

—Oui, mademoiselle.

Elle passa la main sur la joue de l'enfant.

A continuer

VENTE A SACRIFICE

...... DE ......

HARDES FAITES

Voici une splendide occasion de vous procurer un joli complet à bon marché.

Nous avons un lot de beaux habits dont nous voulons nous débarrasser parce que nous n'avons plus outes les grandeurs.

Cheviotte, Tweed, Serge, Toutes Couleurs et jolis patrons

$5.00 $7.50 $10.00 $12.50

Valeur $8.50 a $17.50

JOHN I. MILLS

Mountifield & Graves

SUCCESSEURS DE Jno. E. Graham, S. Co.

Courtiers, Comptables,

et Agents d'Immeubles.

BUREAUX : 334, Ave Jasper,

à côté de l'ancien Bureau de Poste. - - - - - - TEL. 371.

LEÇON DE GRAMMAIRE.

Sur le chemin de Nanterre, Dumanet se promène avec son caporal auquel l demande une explication du mot rosière :

—Rosière, déclare le caporal solennel, c'est le féminin de rosier, comme pompière est le féminin de pompier, comme soupière est le féminin de ...

Ici le caporal hésite une seconde, puis d'un ton de supériorité écrasante :

—Comme soupière est le féminin ce sous-pied.

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : M. Davidson.

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT : Hon. Dr P. Roy.

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-GOUVERNEUR : Hon. M Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE L'Hon. A.C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

RÉGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : C. W. Fisher

COLLÈGES ÉLECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High Rive	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

The Edmonton Bottling Works,

Manufacturiers

d'eaux Gazeuses,

L'eau Minérale "RED X" est un excellent remède pour les Rhumatismes la Constipation, la dispepsie, les maladies du foie, des rognons et de la vessie.

DOSE---Une cuillérée à thé dans un verre d'eau-- Prix de la bouteille 1.00.

The Edmonton Bottling Works,
Boite 102. Tel. 77.

REAL ESTATE

M. O. GOUIN, de Morinville, a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public généralement, qu'il vient d'ouvrir un bureau de

" REAL ESTATE "

et d'assurance, à Morinville.

Il invite tous ceux qui ont des terres à vendre ou à louer, à s'adresser à lui.

O. GOUIN
MORINVILLE

J. B. Mercer

Vins et Liqueurs
EN GROS

Agent de . . .

Calgary Brewing & Malting Co.

QUINCAILLERIE

Appareils à Vapeur Articles :

Achat de Fourrures

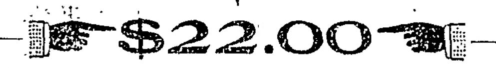
J. HENDERSON

Vis-a-Vis la Banque de Commerce

Canadian Northern Ry.

PASSAGES REDUITS

pour aller à la grande exposition industrielle de Winnipeg du 23 au 28 juillet.



Billets vendus du 20 au 27 inclusivement, bons pour retourner, jusqu'au 2 aout, inclusivement.

TRAIN DIRECT ENTRE EDMONTON ET WINNIPEG.

Nouveaux Wagons-lits et Wagons-réfectoire.



Part d'Edmonton tous les jours à 19.15k

réservez vos sièges de

Wm. E. DUNN,
Agent de Billets

115 rue Jasper, Edmonton
Tel. 525.

St-JAMES HOTEL.

Mahoney & Bertrand, props.

Le plus chic hôtel de la ville.

Muni de toutes les améliorations modernes.

Le rendez-vous des voyageurs de Commerce.

NORTH JASPER PLACE

Comparez les prix de cette propriété CHOISIE à l'ouest de la Ville avec les autres propriétés suburbaines.

Vous y trouverez un avantage de

100 p. c. à 150 p. c.

Est-ce que cela en Vaut la peine ?

NORTH DELTON

Sera dans deux ans, exactement ce qu'est aujourd'hui le

C.P.R. TOWN à Winnipeg.

Avec cette différence que les lots là-bas sont à $1200., et à

NORTH DELTON

Seulement $75.00

Pas d'intérêt, Pas de Taxes. } **Conditions très faciles.** { A côté des cours du Grand-Tronc-Pacifique.

G. A. LEDUC chez

C. H. GIBSON & Co., Seuls Agents

AVENUE JASPER, vis-à-vis la Banque des Marchands. Bureaux ouverts le soir

Chronique Locale

La construction continue d'être très active en ville. Durant la semaine dernière des permis de construction, au montant de $36,870, ont été accordés, portant le total de permis accordés depuis le commencement du mois à $167,280. On s'attend à ce que le grand total pour le mois d'août dépasse $200,000.

On a décidé ces jours derniers de commencer incessamment la construction de la bâtisse du Y. M. C. A. qui sera située sur la rue May. Cette construction coûtera $50,000.

Les récoltes sont commencées. Partout le grain est beau et les cultivateurs sont enchantés. La récolte de 1906 sera magnifique, plusieurs disent: sans précédent.

On s'attend à ce que le gouvernement fera connaître d'une façon officielle, d'ici à quelques jours, le site qui a été choisi pour l'établissement des bâtisses du parlement. D'après le *Journal* un lopin de terre, situé entre la 18e et la 21e rue, aurait été acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La semaine dernière un forçat du nom de Callahan, pensionnaire du pénitencier, a réussi à prendre la poudre d'escampette sans laisser de pourboire à ses gardiens. Jusqu'à présent, malgré d'actives recherches, la police n'a pu lui mettre le grappin dessus.

Sa Grandeur Mgr Légal, accompagné du Rév. Père Grandin, est parti lundi pour un voyage de plusieurs mois à Rome et autres points de l'Europe.

A Sa Grandeur le COURRIER souhaite un bon voyage et un heureux retour au milieu de ses ouailles.

Nous avons maintenant un nouveau club de baseball à Edmonton composé entièrement de canadiens. A une assemblée, tenue vendredi dernier, à l'hôtel Richelieu, M. J. Lavoie a été élu président, et M. Duhamel, secrétaire trésorier. Un comité spécial fut nommé pour s'occuper de l'organisation, qui est presque complétée. On nous dit que la première pratique du nouveau club aura lieu aujourd'hui même. Bonne chance.

Une nouvelle subdivision de propriété suburbaine vient d'être placée sur le marché par Moser & Rider. C'est "Rosslyn," situé au nord de la ville. Cette propriété se vend de $250 à $350 de l'acre.

La pose de l'acier sur la ligne de l'Ouest du C. N. R. commencera ces jours-ci, dit-on.

Watson & Co., qui ont en vente la subdivision "Jasper Place," annoncée en troisième page, nous disent que plus de la moitié de cette propriété est déjà vendue.

Le programme de cette semaine au théâtre Empire est des plus attrayants comme on pourra le voir par l'annonce publiée dans une autre colonne.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la réclame de McDougall & Secord, en première page.

Aujourd'hui, le 23, est le jour d'ouverture de la saison de chasse au canard. Ce jour est fête, proclamée par la ville.

Encouragé par la fuite heureuse du forçat Callahan, un nommé Williams a voulu, lui aussi, dire adieu au pénitencier. Malheureusement pour lui les gardiens s'aperçurent trop tôt de la disparition du prisonnier et la liberté de Williams dura à peine une demi-heure.

A une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville, la semaine dernière, l'arrangement provisoire avec le G. T. P. relativement au droit de passage, (right of way), établissement des usines, etc., avait adopté et signé, mais à l'assemblée régulière, mardi soir, l'échevin Bellamy prouva que l'assemblée de vendredi dernier n'avait pas été appelée comme le veut la clause 7 de la charte de la ville et, par conséquent n'était pas légale. On devra donc recommencer à la prochaine assemblée du conseil la discussion au sujet du fameux arrangement.

Une des plus importantes ventes de propriété foncière dans l'histoire d'Edmonton est celle d'un morceau de terre (114 acres) voisin du "Norwood Addition" cédé par M. Henry Fraser à MM. McDougall, Secord et York pour la somme de $85,000, soit à peu près $750 de l'acre. Ces 114 acres sont une partie d'un homestead enrégistré par M. Fraser il y a une trentaine d'années.

Les acheteurs feront subdiviser ce terrain et le mettront sur le marché dans quelque temps.

Ce qui montre bien l'augmentation extraordinaire de la propriété foncière c'est que cette propriété était offerte, il y a un an, pour $35,000.

Au "lunch counter" du Café Prince Arthur des repas sont servis tous les jours de la semaine. Le déjeuner est à la carte tandis que le dîner et le lunch sont des repas réguliers. Le prix des repas est 25cts. Dans le Café en haut, les repas sont servis aux heures coutumières, dans la grande salle et dans les salles privées.

Le Café Prince Arthur donne un service qui n'est surpassé nul part ailleurs et la cuisine est sous la direction personnelle d'un des propriétaires, M. Layat, autrefois de Hôtel Cecil, de Londres.

M. René Lemarchand nous prie d'annoncer que, contrairement à certaine rumeur, il n'a nullement l'intention de quitter Edmonton, ni même d'abandonner les affaires. Les ventes à l'encan qu'il fait faire à son magasin sont simplement afin d'écouler le plus de marchandise possible d'ici à quelque temps, pour faire de l'espace pour une énorme consignation de nouvelles marchandises qui arrivera bientôt d'Europe.

Morinville

Lundi dernier, M. Wilfrid Mennier conduisait à l'autel Mlle Ernestine Ethier, dont nous annoncions l'arrivée au pays la semaine dernière. L'église avait revêtu ses plus belles parures pour la cérémonie du mariage qui fut célébrée par M. le curé Ethier, oncle de la mariée.

Au chœur, Mlle Lavallée touchait l'orgue ; à l'offertoire, M. le curé Normandeau, de St. Emile, chanta un magnifique cantique approprié à la circonstance. Après la messe il y eut réception au presbytère. Puis on se rendit chez M. Vénance Ethier où un dîner magnifique fut servi. La gaieté la plus franche ne cessa de régner tout le temps du dîner et de l'après-midi. Vers le soir, comme le suggérait M. le curé Normandeau, on se rendit quelques arpents plus loin, chez M. Meunier, ou eut lieu la "noce." Après un souper somptueux, la sauterie commença et dura jusqu'au matin. Va sans dire que tous se sont amusés et se souviendront de cette célébration. Pour notre part, nous offrons nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Mme Dr. Quesnel est arrivée ces jours derniers au milieu de nous. Ce qui prouve que M. le docteur est satisfait du nouveau pays qu'il s'est choisi.

L'épouse de M. Fradette a donné naissance à un gros garçon qui, au baptême, a reçu les noms de Joseph-Georges-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Geo. Chaput.

L'épouse de M. Camille Bruyère a aussi donné naissance à un garçon qui a reçu les noms de Joseph, Hector, Albert. Parrain et marraine, M. et Madame Damien Cloutier.

Le grain est mûr presque partout et déjà on a commencé la moisson. Le rendement sera très bon.

M.M. Edmond Lessard et J. Labissonnière, d'Edmonton, étaient ici dimanche dernier.

Nouvelles de Brosseau

Le temps des foins est fini. Nous avons eu une température superbe pour la fenaison. La plupart de nos gens ont grosse récolte de foin, de 150 à 200 tonnes, et même 300 tonnes, surtout parmi les ranchers de la Vermillon. Ici nous avons tout le foin nécessaire pour la consommation et il en est resté beaucoup sur le champ. Bien des cultivateurs de l'Est seraient heureux d'avoir tout ce qui s'en perd.

Le grain est mûr à peu près partout et la moisson est commencée. La récolte de cette année est la meilleure qu'on ait vue. Les épis sont très longs et pesants et le grain de bonne qualité. Nous aurons, sans nul doute, une meilleure récolte que la plupart des autres places du nord et, avant longtemps, Brosseau et St. Paul-des-Métis seront reconnus, avec raison, comme étant le paradis d'Alberta-Nord !

Une quinzaine de cultivateurs de Beaumont sont venus ici se choisir du terrain.

Les homesteads deviennent rares et ceux qui restent s'enlèvent rapidement. Les terrains du C. P. R. commencent à se vendre assez bon prix.

Aux amis d'Edmonton, ou d'ailleurs, qui peuvent se payer le luxe d'un congé de quelques jours, nous conseillerions de venir faire un tour à Brosseau et à St. Paul-des-Métis, s'ils veulent voir un pays vraiment beau et fertile. Les amateurs de sports peuvent s'en donner à cœur joie ici, car le le lac au Gros Poisson (Big Fish lake) est poissonneux et fait le bonheur des pêcheurs, et les bois qui l'entourent sont remplis de gibier où les nemrods ont beau exercer leur habileté.

Mlle Fortin, de Lamoureux, est en promenade ici, l'hôtesse de la famille Robinson.

M. W. Brunelle est venu il y a quelque temps voir les "limites à bois." Il dit qu'il y a ici du bois pour la consommation locale pour plusieurs années. Il transportera son moulin à scie et passera l'hiver ici

Nous avons une chaleur vraiment tropicale, mais personne ne songe à se plaindre, car les nuits sont fraîches et les rosées abondantes.

M. Ed. Brosseau, son fils et M. Green sont allés l'autre jour, se choisir du terrain à "La croupe aux chiens," situé à une dizaine de milles de la Mission de St. Paul. Il y a déjà plusieurs canadiens d'établis dans ce nouveau pays dont n dit beaucoup de bien.

Ste. EMERENCE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. A.-L. Soetaert, décédé la semaine dernière après avoir reçu les derniers sacrements, administrés par l'abbé Rocque, de St.-Albert.

Le défunt était un Belge établi au pays depuis seize ans. Tous le connaissaient et l'estimaient. Il laisse une femme et sept enfants.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Nos récoltes sont superbes par ici, il faut voir ça !

Nous avons eu du foin en abondance.

L'école de Camilla est ouverte depuis une couple de semaines. M. Heffernan, d'Ontario, est le nouvel instituteur.

La Question des Frontières.

Terreneuve voudrait établir un " Modus Vivendi " en attendant un règlement final.

Ottawa. — La nouvelle télégraphiée de Terreneuve, déclare que le gouvernement de cette colonie a entamé des négociations en vue de l'établissement d'un " modus vivendi" en attendant le règlement de la question de frontières, est regardée ici comme bien fondée. Les autorités canadiennes désirent régler au moyen d'un arbitrage cette question de frontières, et il y a quelque temps une proposition à cet effet a été adressée au Bureau Colonial avec prière de la soumettre à Terreneuve. Jusqu'ici, cependant l'attitude de cette dernière a semblé vouloir dire : " Nous n'avons rien à soumettre à l'arbitrage. Nos droits sont évidents. "

Reste maintenant à savoir si la colonie est prête à modifier son attitude.

Effrayant Tremblement de terre au Chili

Valparaiso, une jolie et populeuse ville du Chili, pays de l'Amérique du Sud, vint d'être complètement détruite par un tremblement de terre. Toutes les horreurs du tremblement de terre de San Francisco se sont répétés à Valparaiso. Plus de cinq milles personnes ont péri dans l'incendie, allumé au premier choc. Toute la contrée avoisinant la ville a été violemment secouée.

C'est par milliers que l'on compte les habitations détruites.

La terre a tremblée pendant plusieurs minutes à la fois ; on a compté quatre-vingt-deux chocs.

Petites Annonces